

CHAMBRES D'AGRICULTURE

FÉVRIER 2014

n° 1030

Prix: 13 euros

p.13

BIENVENUE À LA FERME MARCHÉS DES PRODUCTEURS DE PAYS

Leaders français de vente directe
et d'accueil à la ferme

CHAMBRES
D'AGRICULTURE
LES PRIORITÉS
DE MANDATURE
P.06

FILIÈRE BOIS
DES DÉFICITS
COMMERCIAUX
CHRONIQUES
P.25

TRIBUNES
UNE AGRICULTURE ENTRE
URBANISATION ET
RENOUVELLEMENT DE GÉNÉRATION
P.34




**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE



CHAMBRES d'AGRICULTURE

La revue «Chambres d'Agriculture», par la qualité de ses analyses et de ses expertises sur des domaines aussi variés que l'économie et la prospective agricole, la recherche, la formation, l'environnement, le développement du territoire, constitue un outil de communication performant pour comprendre et anticiper les changements conjoncturels et structurels



OFFRE D'ABONNEMENT 2014 À LA REVUE CHAMBRES D'AGRICULTURE

POUR 1 AN AU TARIF DE **89 EUROS** (OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE)

Raison sociale :

Destinataire :

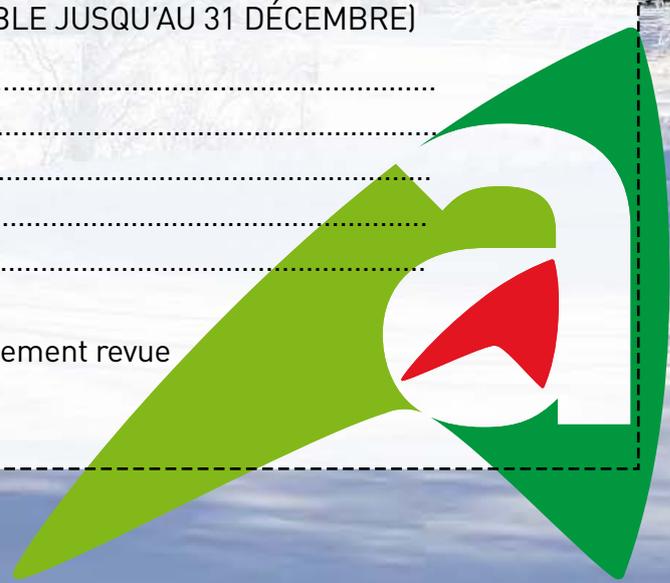
Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Fax :

Je joins un chèque* de 89 euros au titre de l'abonnement revue

* Chèque à libeller à l'ordre de M. l'Agent comptable de l'APCA





Les Chambres vous accueilleront au Salon International de l'Agriculture - Pavillon 4 - allée B - stand 98.

SOMMAIRE

BRÈVES

02

REPÈRES

- Salon international de l'agriculture
Les Chambres soutiennent l'installation et la transmission 03
- Campagnes TV > La chaîne dédiée au monde rural s'installe au Salon 04
- Les priorités de mandature 2013-2018 pour le réseau des Chambres 06

EUROPE

- Élections du parlement européen « Prenez rendez-vous avec l'Europe » 08

ÉCONOMIE AGRICOLE

- Revenu agricole
Une baisse dans une économie agroalimentaire aux dynamiques multiples 10

DOSSIER



Bienvenue à la ferme, Marchés des Producteurs de Pays

Leaders français de vente directe et d'accueil à la ferme

13

Ce dossier a été coordonné par Constance BIGOURDAN, Emmanuelle PILLAERT, Franck POLLONGHINI, Laetitia PROT, Service Bienvenue à la ferme - Marchés des Producteurs de Pays

NOS RÉGIONS ONT DE L'AVENIR

- Salon international de l'Agriculture
À la découverte des terroirs, saveurs et initiatives de nos régions pages centrales

CONJONCTURE

- La filière bois en France > Des déficits commerciaux chroniques 25

ÉLEVAGE

- Quinzaine du conseil en élevage > Une campagne sous le signe du partenariat 28

JURIDIQUE

- Loi de finances pour 2014 > Les mesures fiscales pouvant intéresser l'agriculture 30
- Loi de finances pour 2014 > La réforme des plus values 32

TRIBUNES

- Une agriculture entre urbanisation et renouvellement de génération 34

RÉTROSPECTIVE

- Les dossiers de l'année 2013 36

AGENDA

- 38

ONT PARTICIPÉ À LA RÉDACTION DE CE NUMÉRO

Chambres d'agriculture France
Direction entreprise et conseil
 Amandine KERGUILLÉC
Instances et réseau
 Frédéric ERNOU
Service Europe et action internationale
 Amélie CHAUVELLE
Direction économie des agricultures et des territoires
 Thierry POUCH, Didier CARAËS, Viviane PONS-THEVENOT
Service Entreprise et installation
 Blandine SAGET
Direction relation publique et communication
 Victor SIMÉON, Maitis VALENTIN
Esitpa
 Alice ROYER
Campagnes TV
 Anita CHEVALIER
France Conseil élevage
 Karin RIVIERE

UNE PUBLICATION DE L'ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE
 9 avenue George V - 75008 Paris
 Tél : 01 53 57 10 10
 Mél : accueil@apca.chambagri.fr
 www.apca.chambagri.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
 Régis DUBOURG

RÉDACTRICE EN CHEF
 Aurélie CALLAND

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
 Victor SIMÉON

Règlement bancaire à l'ordre de M. l'Agent comptable de l'APCA
 Service abonnement : 01 53 57 11 44
 Abonnement annuel 2014 : 89 €
 Vente au numéro 13 €
 Tarif spécial enseignement
 Vente par lot de 10, hors Chambres d'agriculture 89 €
 Numéro d'inscription à la Commission paritaire 0415B 07221
 ISSN 0396-7883
 Dépôt légal à parution

MISE EN PAGE
 Agence Linéal
 19 rue de Roubaix - 59000 Lille

IMPRESSION
 Imprimerie Daniel Faurité
 Parc d'activités des chênes
 Route de Tramoyes Les Echets
 01700 Miribel

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

LES CHAMBRES SOUTIENNENT L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION

Sur le stand de Chambre d'agriculture France au Salon international de l'agriculture 2014 (SIA), un espace sera consacré à l'installation-transmission.

Ce sera l'occasion de réaffirmer l'importance de ces deux thématiques pour le réseau des Chambres d'agriculture. En effet, en 2012, 12 500 exploitants agricoles¹ (tous âges confondus) se sont installés. Ce chiffre confirme que, depuis 3 ans, le nombre d'installations en agriculture tend à se stabiliser.

Le réseau des Chambres d'agriculture c'est plus de 600 conseillers qui accompagnent les porteurs de projet de création, reprise et transmission d'entreprises agricoles. Nous mettons à leur service nos multiples compétences en formation, conseils, accompagnement humain, accompagnement aux formalités administratives, etc.

Des conseillers de ce réseau seront mobilisés afin d'assurer des permanences pour renseigner les porteurs de projet de passage sur le stand. Lors du SIA 2013, plus de 200 personnes ont été renseignées par les conseillers présents. Le public le plus souvent rencontré était un public de porteurs de projet de



création d'entreprise agricole, de personnes en recherche de formation ou de conseils techniques et de cédants. Outre les renseignements apportés par les conseillers, des documents d'informations (sur le Répertoire départ installation - RDI et les aides à l'installation) étaient à leur disposition.

Cette année encore nous serons prêts à accueillir, sur l'espace dédié à l'installation-transmission, les porteurs de projet présents au SIA pour les renseigner sur leur projet de création, reprise ou transmission d'exploitation agricole.

12 500

Nombre d'exploitants agricoles installés en 2012

3

600

conseillers Chambres au service des projets de création, reprise ou transmission d'entreprises agricoles



UNE ÉCOLE D'INGÉNIEURS AU SALON



L'Esitpa, école d'ingénieurs en agriculture, est un pôle d'enseignement supérieur et de recherche situé sur le campus universitaire de Rouen. Inscrit dans le réseau «Agricultures et Territoires» des Chambres d'Agriculture, l'école est habilitée par la commission des titres d'ingénieurs (CTI) et propose des formations allant du bac+3 au bac+6. Son unité de recherche en agro-écologie des territoires, AGRITERR, fédère ses équipes autour de la protection et la valorisation des sols, des cultures et la conception d'organisations territoriales innovantes. Présidée par Sébastien Windsor et sous la direc-

tion de Daniel Roche, l'établissement compte plus de 550 étudiants, 40 enseignants et chercheurs, 250 intervenants professionnels et académiques, ainsi qu'un réseau de plus de 6 500 diplômés. Acteur majeur de l'agriculture de demain, l'Esitpa sera présente au salon de l'Agriculture. Cet événement sera l'occasion de présenter les différentes formations de l'école et leurs débouchés, mais aussi de réaffirmer son appartenance au réseau des Chambres.

Alice ROYER

Chargée de Communication

Esitpa - 3 rue du Tronquet - CS 40118 -
76134 Mont Saint Aignan cedex
Tél : 33 (0)2 32 82 91 63

¹ Source : info stat MSA, novembre 2013



LA CHAÎNE DÉDIÉE AU MONDE RURAL S'INSTALLE AU SALON DE L'AGRICULTURE 2014



Les Chambres d'agriculture principales partenaires agricoles de Campagnes TV assurent la Présidence de son Comité éditorial

CAMPAGNES TV crée l'événement en produisant plus de 15h de directs autour d'Eric Jean Jean (RTL) et de Laurent Fontaine (TF1, LCI, Nostalgie...). Mais aussi un plateau sera présent tout au long du Salon avec des émissions pour la première fois en direct, des magazines... venez les rencontrer Hall 4 !



Quoi de plus approprié et légitime pour Campagnes TV que de se retrouver au beau milieu de cet événement incontournable du monde agricole ? Aborder en profondeur les sujets phares de cette année, ainsi que ceux à venir, ou encore approcher au mieux les acteurs qui composent le Salon, sera le fil conducteur de la chaîne.

Après un lancement effectué en 2013 Porte de Versailles, Campagnes TV s'installe pour cette 51^e édition dans le Hall 4. La chaîne disposera d'un plateau de télévision de 150 m², accolé au stand de son partenaire : l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture. Pour cette nouvelle édition, Campagnes TV souhaite marquer les esprits.

C'est en effet à cette occasion que la chaîne lancera pour la première fois plusieurs heures d'émissions en direct ! Campagnes TV souhaite être un réel complément d'information : que ce soit pour ceux étant déjà sur place ou pour ceux que simplement le Salon de l'Agric-

culture intéresse, Campagnes TV sera le relais télévisuel privilégié pour vous tenir informé, de jour en jour, de toute l'actualité du Salon. La chaîne détient d'ailleurs le plus grand plateau durant cet événement !

4

Au programme cette année :

Des émissions de 52 minutes ou de 26 minutes, véritables mises en avant de toute la chaîne, mais aussi et surtout des hommes et des femmes qui constituent les filières agricoles, ainsi que la filière des métiers de bouche.



Retrouvez le plus grand plateau télévision en direct du Salon. Hall 4, à proximité du stand des Chambres d'agriculture.

Les émissions spéciales

↳ TERRE D'INFOS : LE DÉBAT

Emission phare de la chaîne, « Terre d'infos : le débat » reprend cette année au SIA 2014 avec de nouvelles thématiques, ancrées dans l'actualité. La parole sera donnée aux spécialistes lors de quatre débats spéciaux. « Volet forêt : la loi d'avenir agricole », « La transition énergétique dans les territoires ultra marin », « Pêche : gestion de la ressource » et « Agriculture et innovation » seront les thèmes abordés par Olivier Alleman et ses invités ! ●

↳ MAGAZINE

Une nouvelle émission fait ses premiers pas au Salon de l'Agriculture 2014 : le Magazine de Campagnes TV ! Infos générales, actus, relais des événements du Salon en temps réels, rubrique « art de vivre »... Découvrez pour la première fois leur nouveau concept de magazine, présenté par Frédérique Courtadon, entourée de chroniqueurs et de médaillés du Salon. Vous pourrez retrouver cette émission tout au long de l'année, en hebdo, sur Campagnes TV. ●

↳ TERRES DE FRANCE

Animées par Jacques Legros, TERRES DE FRANCE prend place au Salon de l'Agriculture avec 4 émissions sur 4 régions différentes de France. Artisanat, tourisme, agriculture, loisirs... C'est tout ce que les régions peuvent nous offrir qui seront mis en avant. ●

↳ LA QUOTIDIENNE DES RÉGIONS

Caméras embarquées, les équipes de Campagnes TV vont se faufiler dans les allées du Salon de l'Agriculture à la recherche de ceux qui composent nos terroirs. En direct, des animateurs de prestige, Laurent Fontaine et Eric Jean Jean, iront à la rencontre des acteurs qui valorisent l'agriculture et la gastronomie de notre pays. Que ce soit aux stands des régions comme la Champagne-Ardenne, l'Aquitaine, le Centre, ou aux stands des départements du Loir-et-Cher, de l'Ardèche, de l'Ariège et du Cantal... Campagnes TV fera l'état des lieux de nos terres et terroirs, sur place, dans leurs stands respectifs dédiés. Une autre façon de les découvrir à travers ces 9 émissions de 52 minutes ! ●

↳ CAP SUR LA PÊCHE FRANÇAISE

Présentée par Philippe Lefèvre, il s'agit de la première émission qui valorise la pêche et le littoral français ! Un monde plein de traditions, mais aussi d'évolutions. Découvrez les différentes techniques de pêches pratiquées et vivez le quotidien de ces hommes et de ces femmes : réparateurs de bateaux, fabricants de filets, vendeurs à la criée, poissonniers, transformateurs... Vous verrez que la filière pêche française est des plus fructueuse ! ●

↳ AUTRES PROGRAMMES DÉDIÉS

Campagnes TV réalisera des programmes dédiés afin de mettre en lumière les filières et métiers de France. L'agroalimentaire, les métiers de bouche, les produits de saison, la distribution, les forêts de France... Des intervenants de qualité viendront vous exposer la réalité de leurs quotidiens. ●

Des animateurs à la pointe de l'info



Frédérique Courtadon

Philippe Lefèvre

Eric Jean-Jean

Olivier Alleman



Campagnes TV en bref

La chaîne a fêté le 15 janvier 2014 ses 1 an

Diffusion 24/24h

16 millions de foyers reçoivent Campagnes TV

Multiplication des partenariats médias et présences terrains

Les Régions sollicitent de plus en plus la chaîne pour la production de programmes dédiés

Nouvelles saisons des programmes phares de 2013 et création de nouvelles émissions pour 2014
Mise en place constante de nouveaux programmes

20h
d'émissions enregistrées, diffusées dès le lendemain

15h
d'émissions en direct

150m²
pour son plateau au Salon de l'Agriculture

Pour regarder Campagnes TV : Free (canal 92), Orange (Canal 113), Canal Sat (canal 79), SFR (canal 212), Bouygues Telecom (canal 204), Numericable (canal 85).

LES PRIORITÉS DE MANDATURE 2013- 2018 POUR LE RÉSEAU DES CHAMBRES

À l'occasion de la première année de cette nouvelle mandature, les Présidents des Chambres d'agriculture ont souhaité formaliser leurs priorités stratégiques pour le réseau.

L'ambition du réseau et les priorités de mandature ont été validées par l'ensemble des Présidents de Chambres d'agriculture, réunis en session le 11 décembre 2013.

Dans un contexte à la fois, d'une demande toujours soutenue de production agricole et alimentaire mais aussi d'attentes sociétales fortes, le réseau des Chambres d'agriculture souhaite rappeler son ambition : « Être la référence du développement des agricultures et des territoires », c'est à dire :

6

- > contribuer à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale (triple performance) des exploitations agricoles et de leurs filières ;
- > accompagner dans les territoires la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprises et le développement de l'emploi ;
- > porter au moyen de missions d'intérêt général ou de missions de service public les politiques publiques en matière d'agriculture, de forêt et de gestion des ressources. ●

UNE STRATÉGIE EN LIEN AVEC LE CONTRAT D'OBJECTIFS CASDAR



- Ces priorités de mandature sont liées au contrat d'objectifs qui définit le cadre de référence pour élaborer les programmes pluriannuels de développement CasDAR des Chambres d'Agriculture sur la période 2014-2020, signé par le Ministre de l'agriculture, Stéphane Le Foll et le Président des Chambres d'agriculture, Guy Vasseur.
- Les Chambres départementales renforceront leur appui aux groupes d'agriculteurs en lien avec les autres acteurs.
- Les Chambres régionales déclineront le contrat d'objectif dans chaque région en s'attachant à mettre en cohérence les priorités nationales avec les enjeux locaux. Elles joueront un rôle majeur dans la détection et la promotion des innovations.
- Tête de réseau, l'APCA s'engagera sur la capitalisation des pratiques agricoles et sur l'évolution du conseil aux exploitations.

110
établissements

plus de
430
implantations

Près de
8 000
collaboratrices
et collaborateurs,
dont plus de 6 000
ingénieurs et cadres.



CETTE AMBITION SE DÉCLINE EN PRIORITÉS COUVRANT NOS 4 AXES STRATÉGIQUES :



Les Chambres d'agriculture appuient plus de 1 800 groupes de développement agricole sur le terrain.

© Chambres d'agriculture, Vendée, D. Brieton

Un excellent prestataire pour les agriculteurs

Développer et animer des groupes d'agriculteurs dans tous les départements. Les groupes sont un levier de l'adaptation et la transformation des agricultures par l'évolution des pratiques agricoles et la détection et la capitalisation des innovations.

Préciser un socle commun de prestations certifiées et d'outils compétitifs pour les exploitations, couvrant les domaines technique, réglementaire et stratégique. On recherchera en permanence l'optimisation des apports d'intrants.

Proposer aux exploitants, une offre de formation élargie et marketée en commun dans chaque région, mettant en avant la triple performance (économique, environnementale et sociale), le conseil systémique et stratégique et la gestion du changement.

Promouvoir la création et la reprise d'entreprises agricoles et accompagner tous les projets viables d'installation de nouveaux agriculteurs.



Vue sur des parcelles d'expérimentation du site Phyt'Eau-Réf expérimentation menée par la Chambre d'agriculture Champagne-Ardenne en partenariat financier avec France AgriMer, le Conseil Régional de Champagne-Ardenne et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

© Chambres d'agriculture, M. Valentin

Un excellent partenaire pour les projets collectifs

Poursuivre notre rôle d'incubateur de projets innovants dans les territoires et investir dans les filières territorialisées. Les Chambres sont un acteur économique local.

Développer des partenariats avec les organismes de recherche et les Instituts techniques pour renforcer notre mission de coordination, de capitalisation et de transfert des innovations et les déployer en régions.



Action de sensibilisation, ma ville à la ferme

© Chambres d'agriculture, Edjine P. Ile et Vaine

Un excellent interlocuteur pour la vie de mon territoire

Poursuivre notre offre de prestations aux collectivités en matière de conseil territorial et la développer en matière de prospective. Renforcer notre relation avec les collectivités est un de nos axes stratégiques.

Moderniser notre organisation de réseau pour apporter plus de proximité dans l'action et la représentation et optimiser les fonctions de supports, de pilotage et de prospective.



Les Chambres d'agriculture s'engagent tout particulièrement dans la formation de leurs élus, et de leurs conseillers.

Une excellente organisation pour s'engager

Compléter et renforcer un plan de formation des conseillers du réseau pour leur permettre de répondre au plus près des besoins des entreprises agricoles.

ÉLECTIONS DU PARLEMENT EUROPÉEN

24/25 MAI 2014

« PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC L'EUROPE »

Les prochaines élections européennes se tiendront du 22 au 25 mai 2014. Elles offriront aux citoyens européens l'occasion de désigner au suffrage universel direct leurs représentants, soit 751 députés européens, dont 74 députés européens français, qui pendant un mandat de 5 ans, agiront en leur nom au Parlement européen.

Les élections européennes offrent aux électeurs européens l'opportunité d'influencer la composition politique du Parlement européen, appelé à intervenir, dans le cadre de la procédure législative, sur les principales orientations et décisions de l'Union européenne.

Les élections européennes sont aussi une opportunité pour les citoyens français d'exprimer leur vision de l'Europe et permettre, par le choix de leurs élus, de renforcer l'influence nationale au niveau communautaire.

L'agriculture est un domaine clé de l'Union européenne, où les représentants du Parlement européen exercent un pouvoir à égalité avec celui des Ministres. Or, au cours des cinq prochaines années les enjeux pour l'agriculture en Europe seront majeurs. C'est au cours de la prochaine mandature que seront notamment revus, voire modifiés les moyens financiers dédiés aux politiques sectorielles comme celle de la PAC avec la révision à mi-parcours du cadre financier pluri-annuel.

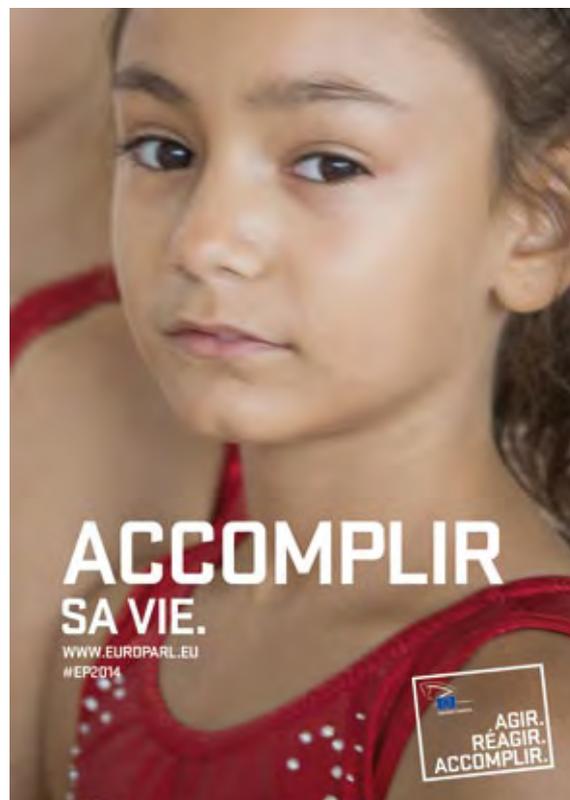
La PAC d'après 2020, le budget, la qualité des produits alimentaires, l'information du consommateur, l'environnement, la santé animale, les questions sociales seront les principaux dossiers agricoles qui seront débattus demain par les Euro-députés et sur lesquels aujourd'hui, par son vote, le citoyen européen, l'agriculteur européen et français a le pouvoir de s'exprimer.

UNE NOUVEAUTÉ DÉMOCRATIQUE : LA DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Les électeurs devront choisir leurs représentants au Parlement européen et définir la direction politique de l'Union avec la désignation indirecte du Président de la Commission européenne. Le Traité de Lisbonne prévoit, en effet, que le Parlement européen élise le Président de la Commission en s'appuyant sur les propositions du Conseil, propositions qui prennent en compte les résultats de l'élection européenne. Le Président de la Commission européenne sera donc de la même couleur politique que le parti européen, vainqueur des élections.

LE DANGER DE L'ABSTENTIONNISME ET DES EXTRÊMES

L'abstention aux élections européennes favorise traditionnellement la montée en puissance des partis anti-européens, dont les partisans se mobilisent généralement pour aller voter. Une fois encore la montée des extrêmes plane sur cette



Pour en savoir plus
sur les élections
européennes

WWW.EUROPARL.EU
#ep2014

échance électorale et pourrait se traduire par des résultats en leur faveur avec un nombre de sièges qui leur permettrait d'avoir un pouvoir de nuisance dans la conduite des politiques sectorielles européennes comme la politique agricole commune ou la politique régionale.

L'APPEL AUX VOTES DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Fondamentalement pro-européennes, les Chambres d'agriculture, qui représentent la diversité territoriale de l'agriculture, souhaitent rendre compte aux agriculteurs de l'importance de l'Europe pour l'agriculture française. Elles seront les relais privilégiés de la tenue de ces

élections auprès des agriculteurs. Par le biais d'exemples concrets, elles souhaitent ainsi réhabiliter l'intérêt européen et mettre en avant de façon positive les acquis de l'Europe pour l'agriculture.

Guy Vasseur, Président de l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture, a proposé aux représentants de la profession agricole française (FNSEA, JA, CNM-CCA...) l'organisation d'une démarche commune pour inciter les agriculteurs à voter à l'occasion des élections européennes et faire part aux candidats aux élections, des enjeux et des propositions qu'elles formulent pour l'agriculture en Europe. ●

Amélie CHAUVELLE

Chambres d'agriculture France
Service Europe et action internationale

74

Eurodéputés français

1979

1^{ères} élections européennes au Suffrage universel direct

Le Parlement européen : pouvoirs et responsabilités

Le Parlement européen est l'institution qui représente les citoyens. Elle est la seule institution européenne élue au suffrage universel direct.

Le Parlement européen a depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne accru ses pouvoirs.

Le Parlement européen a un pouvoir législatif fort. Les eurodéputés ont voté au cours de la précédente mandature près de 160 directives et 210 règlements ayant un impact concret sur la vie quotidienne des citoyens.

Dans de nombreux domaines (environnement, protection des consomma-



teurs, agriculture, marché intérieur, transports...) le Parlement européen est co-législateur c'est-à-dire qu'il est à égalité avec les Etats membres.

Le Parlement européen a un pouvoir de contrôle de l'exécutif européen (investiture de la Commission et élection de son Président ; commission d'enquête comme celle sur la « crise de la vache folle » ; motion de censure...).

Le Parlement européen a un pouvoir budgétaire important et décide de l'ensemble du budget annuel de l'Union européenne avec le Conseil.

Éléments clés des Elections France-Europe

Les dates des élections en France :

24 mai 2014 pour les départements d'Outre-mer et **25 mai 2014** pour les autres départements français

Nombre de circonscriptions françaises : les

sièges à pourvoir sont répartis entre les **8 circonscriptions inter-régionales** suivantes : Nord-Ouest ; Ouest ; Sud-Ouest ; Ile-de-France ; Est ; Massif central-Centre ; Sud-Est ; Outre-Mer

Mode de scrutin en France : représentation proportionnelle

Mise en œuvre du Traité de Lisbonne : 2009

Le Parlement européen exerce désormais des pouvoirs budgétaire, législatif et de contrôle non-négligeable

Il en a dit...



Guy Vasseur, Président APCA



Halte à la démagogie vis-à-vis de l'Europe

Les élections européennes sont un rendez-vous incontournables !

Le rôle du Parlement européen est déterminant et grâce à la codécision les pouvoirs des Eurodéputés sont aussi importants que ceux des Ministres ! Il est donc nécessaire d'user de notre droit de vote pour réhabiliter le projet européen et les acquis de l'Europe pour l'agriculture. Nous partageons le modèle européen et ses valeurs et ne soutenons pas ceux qui détruisent l'image de la construction européenne et ses apports. »

REVENU AGRICOLE

UNE BAISSÉ DANS UNE ÉCONOMIE AGROALIMENTAIRE AUX DYNAMIQUES MULTIPLES

Le revenu agricole aurait connu une baisse très nette en 2013 ; d'après le bilan chiffré présenté par les statisticiens de l'INSEE et du ministère de l'Agriculture à la Commission des comptes de l'agriculture nationale le 12 décembre dernier¹.

L'évolution du revenu agricole en 2013 s'inscrit dans une économie agroalimentaire française traversée par des dynamiques multiples : recul de l'activité des industries agroalimentaires, stagnation de la consommation alimentaire des ménages, présence affirmée de l'agroalimentaire français sur les marchés européens et mondiaux.

10

UNE INSTABILITÉ ENCORE (ET POUR LONGTEMPS, SANS DOUTE)

Selon l'INSEE (résultat macroéconomique global, « ferme France ») et le ministère de l'Agriculture (résultats sectoriels), l'année 2013 se solderait par une forte baisse du revenu agricole moyen (graphique 1)². Depuis la réforme de la Politique agricole commune de 1992 (qui devait, entre autres objectifs, permettre à l'agriculture française de répondre aux signaux des marchés domestiques et extérieurs), l'instabilité des revenus est devenue structurelle.

En 2013, les marchés agricoles ont été chahutés :

- > baisse des prix mondiaux dans les produits de grandes cultures,

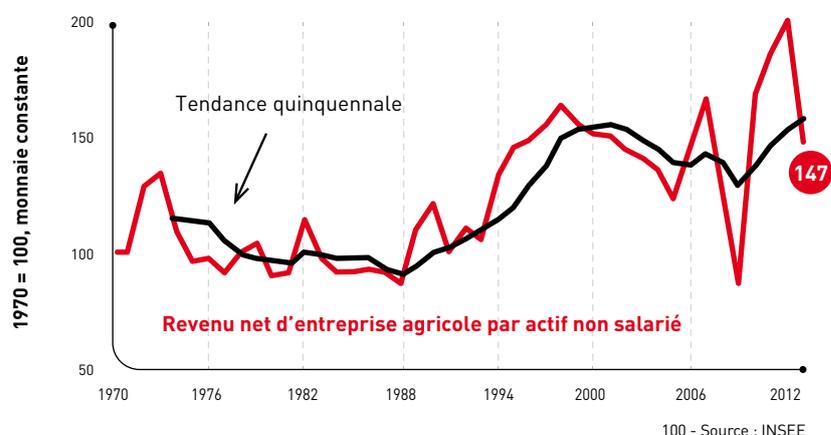
- > reprise de la demande extérieure de vins français,
- > réduction de l'offre de viande ovine sur les marchés mondiaux,
- > demande domestique atone pour les fruits,
- > demande mondiale soutenue de produits laitiers,
- > concurrence brésilienne de plus en plus offensive sur la viande de volaille sur les marchés internationaux.

In fine, ces évolutions erratiques et souvent opposées se traduisent par une forte baisse du revenu agricole moyen en 2013.

INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES : LE REPLI DE L'ACTIVITÉ SE POURSUIT

Les industries agroalimentaires avaient résisté à la crise de 2008, notamment au regard de l'effondrement de l'activité de l'industrie manufacturière dans son

Revenu agricole en France



¹ L'ensemble des documents présentés à la CCAN est disponibles sur le site du service statistique du Ministère de l'Agriculture (<http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/comptes-de-l-agriculture-revenu/>).

² Les statistiques présentées lors de la Commission des Comptes de l'Agriculture Nationale du jeudi 12 décembre 2013 ont été l'objet d'une controverse. Dans les données sectorielles, les séries longues ont fait l'objet de révisions importantes pour l'année 2012. La correction qui aura le plus retenu l'attention est celle portant sur le revenu des exploitations de grandes cultures (COP et Grandes Cultures) dont l'estimation a été revue de 76 500 € par actif non salarié dans la version des comptes publiée en juillet 2013 à 62 700 € dans la celle de décembre 2013. Le ministère de l'Agriculture, producteur de ces chiffres, a expliqué que l'écart entre les deux estimations tient au fait que la version de décembre repose sur des données observées dans les exploitations et celles de juillet sur des estimations élaborées sur la base de données observées les années précédentes et des évolutions macroéconomiques de l'année 2012. Les explications du Ministère de l'agriculture sont recevables, puisqu'en l'absence de données observées, il faut bien se livrer à une prévision qui est un exercice toujours périlleux. Mais cela souligne à quel point il faut manier les statistiques avec prudence.

La consommation des ménages en produits agroalimentaires est au point mort depuis le début de l'année 2011



© Lightpoet, fotolia.com

ensemble (graphique 2). Mais depuis le début de l'année 2012, les IAA sont au diapason de la conjoncture industrielle, c'est-à-dire dans une phase de déclin. En 2013, il n'y a que le secteur des produits laitiers qui connaît une (faible) croissance de son volume d'activité.

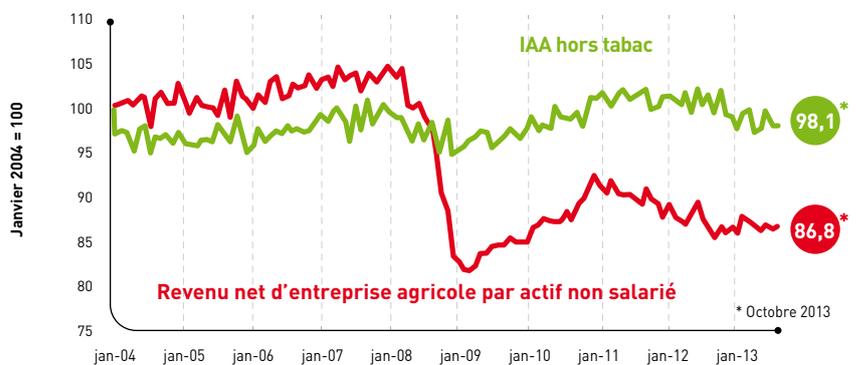
UNE STAGNATION DE LA CONSOMMATION AGROALIMENTAIRE

La consommation des ménages en produits agroalimentaires est au point mort depuis le début de l'année 2011. La crise 2007-2008 avait amené les ménages à réduire leur budget alimentaire, puis leurs achats avaient repris jusqu'à un nouveau coût d'arrêt en 2011.

Seuls les résultats des trois premiers trimestres de 2013 sont connus. La valeur de la consommation agroalimentaire des ménages se trouve en recul de 1 % par rapport au dernier trimestre de 2012.

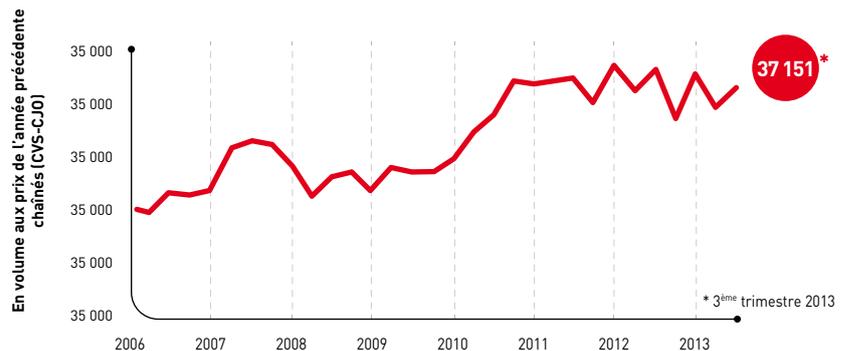
En fait, les ménages sont pris entre deux évolutions qui leur sont défavorables : la stagnation de leur pouvoir d'achat et la progression du prix des produits agroalimentaires depuis janvier 2010.

Activités des IAA et industrie manufacturière Production en volume



2281 - Source : INSEE

Dépenses de consommation des ménages en produits agroalimentaires



2134 - Source : INSEE



Entre janvier et septembre 2013, les échanges extérieurs de produits agroalimentaires se soldent par un excédent cumulé de 8,5 milliards d'euros.

© Paolo Pizzimenti fotolia

12

UN COMMERCE EXTÉRIEUR AGROALIMENTAIRE FACTEUR DE CROISSANCE

Dans ce constat plutôt morose de l'économie agroalimentaire française, subsiste un facteur de croissance fort : le commerce extérieur agroalimentaire dégage encore un excédent sur les premiers mois de l'année 2013 (graphique 4).

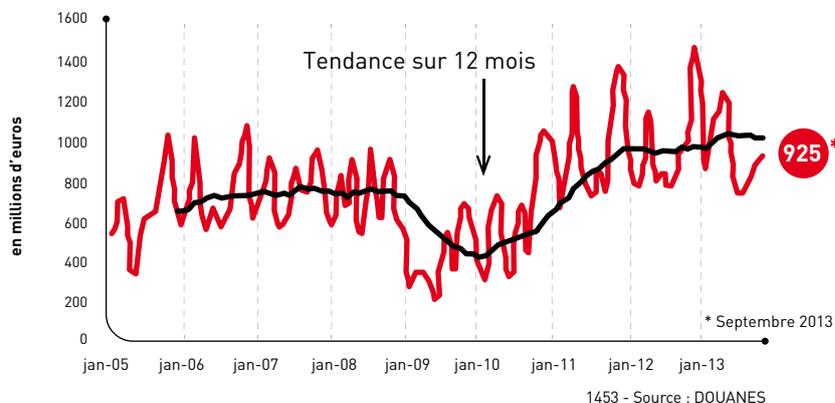
Entre janvier et septembre 2013, les échanges extérieurs de produits agroalimentaires se soldent par un excédent cumulé de 8,5 milliards d'€. A ce rythme, il est très probable que l'excédent commercial agroalimentaire de 2013 soit au moins égal, voire supérieur à celui de 2012 (11,2 milliards d'€).

La reprise de l'activité économique aux Etats Unis et dans les pays émergents (surtout la Chine) soutient la croissance de leur demande de produits agroalimentaires français. ●

Didier CARAES

Chambres d'agriculture France
Direction économie des agricultures
et des territoires

Solde du commerce extérieur agroalimentaire français



8,5

milliards d'euros

EXCÉDENT CUMULÉ DES ÉCHANGES
EXTÉRIEURS DE PRODUITS
AGROALIMENTAIRES

BIENVENUE À LA FERME

MARCHÉS DES PRODUCTEURS DE PAYS

Leaders français de vente directe et d'accueil à la ferme



- 14 | EDITO
- 15 | FICHE D'IDENTITÉ DE BIENVENUE À LA FERME
- 16 | FICHE D'IDENTITÉ DES MARCHÉS DES PRODUCTEURS DE PAYS
- 17 | NOUVELLES OFFRES DE COMMERCIALISATION
- 20 | LES SÉJOURS ET LES LOISIRS
- 22 | LA COMMUNICATION
- 24 | LES GRANDS RDV





Pierre-Yves MOTTE

Président du Comité d'orientation
Agritourisme, Bienvenue à la ferme
et Marchés des Producteurs de Pays
Président de la Chambre d'agriculture
des Hautes-Alpes

14

BIENVENUE À LA FERME, MARCHÉS DES PRODUCTEURS DE PAYS

Une stratégie commune au cœur d'enjeux de patrimoine et de société

Depuis 25 ans, les agriculteurs fédérés en réseau par les Chambres d'agriculture sous la marque Bienvenue à la ferme cultivent leur tradition de l'accueil le temps d'un repas, d'un séjour avec ceux, familles, enfants, groupes, qui sont en quête de plein air mais aussi d'authenticité, de convivialité et de générosité. Avec eux, ils partagent leur art de vivre, leurs valeurs, leurs savoir-faire et pour nombre d'entre eux, la qualité de leurs produits « maison ». Grâce à cette activité, ils ont valorisé un patrimoine immobilier de caractère, diversifié leurs sources de revenus, participé à la revitalisation de l'espace rural.

Devenue la première marque française de vente directe et d'accueil à la ferme, avec plus de 6 500 adhérents, Bienvenue à la ferme se situe aujourd'hui au cœur d'enjeux sociétaux aussi fondamentaux que les démarches de développement durable, de traçabilité et d'écocitoyenneté.

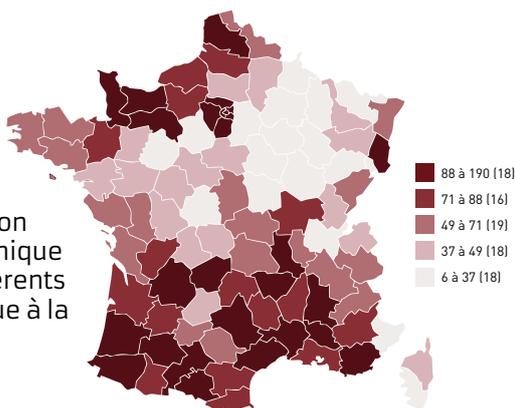
Aux côtés des 2 900 producteurs des Marchés des Producteurs de Pays, qui jouent la carte de la proximité depuis 25 ans avec l'organisation de marchés de plein vent, ces agriculteurs souhaitent répondre aux attentes des consommateurs en recherche d'une relation directe, plus rassurante et valorisante.

Conscientes du potentiel de développement de ces deux marques et confortées par la légitimité incontestable des agriculteurs à se positionner fortement, et pour longtemps, sur les circuits courts, les Chambres d'agriculture ont décidé de mettre en œuvre une stratégie commune. L'année 2014 s'ouvre donc avec un plan de communication grand public ambitieux, et la démultiplication d'outils commerciaux innovants qui permettront de positionner les deux marques nationales comme de véritables repères de choix dans la consommation alimentaire de proximité. ●



Bienvenue à la ferme

Bienvenue à la ferme réunit aujourd'hui 6500 agriculteurs, présents sur l'ensemble du territoire, qui participent, par leur action quotidienne, à faire vivre nos terroirs, à valoriser nos paysages et préserver ainsi notre patrimoine rural. En privilégiant l'échange et la proximité, Bienvenue à la ferme répond autant aux attentes d'une clientèle en quête de sens et de repères qu'aux enjeux environnementaux et sociétaux actuels.



Répartition géographique des adhérents Bienvenue à la ferme

25 ans
de vente directe et d'accueil à la ferme

6 500
adhérents
(+ 60 % en 10 ans)

9 400
prestations

4 thématiques
produits fermiers, restauration, séjours, loisirs

près de
4 200
points de vente de produits fermiers

64 %
d'agriculteurs en vente directe

+ 80 %
producteurs fermiers en 10 ans

pour
40 %
des agriculteurs en circuit court, cette activité représente

75 %
du chiffre d'affaires de l'exploitation

Un potentiel de
100 000
producteurs fermiers



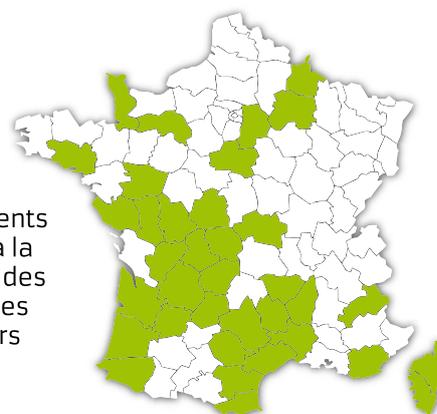
16

Marchés des Producteurs de Pays

Véritable outil d'animation et de développement des territoires, les Marchés des Producteurs de Pays réunissent uniquement et exclusivement des producteurs locaux, tous engagés au respect d'une charte des bonnes pratiques, garantissant la qualité de leurs produits. Réguliers, saisonniers ou événementiels, en journée ou en veillée, ces marchés valorisent pleinement la richesse et la diversité des productions de nos terroirs et nous permettent d'acheter les meilleurs produits locaux « à la source », et parfois même, de les déguster sur place.



Départements adhérent à la démarche des Marchés des Producteurs de Pays.



Près de
25 ans
de vente directe

37
départements adhérents à la démarche, dans 11 régions

2 900
producteurs

450
lieux de marchés

2 600
marchés organisés tout au long de l'année

LES NOUVELLES OFFRES DE COMMERCIALISATION



L'engouement grandissant pour la vente directe de produits fermiers représente pour les exploitations agricoles des modèles innovants de développement, qui ont toute leur place aux côtés de leur activité traditionnelle. Fort de ce constat, les Chambres d'agriculture se devaient d'organiser efficacement la mobilisation de ses réseaux Bienvenue à la ferme et Marchés des Producteurs de Pays afin d'affirmer leur pleine légitimité en ce domaine au regard d'initiatives de plus en plus nombreuses, portées notamment par la grande distribution.



Le plus souvent dicté par un profond besoin de réassurance sur leur consommation alimentaire, les consommateurs recherchent de plus en plus des produits sains, savoureux mais aussi plus respectueux de l'environnement. Le plein essor du « locavorisme » est la parfaite illustration de ce phénomène. Cette démarche et cette offre permettent de répondre à leurs attentes qualitatives et à leur désir de participer positivement au développement d'une économie de proximité. Cependant, si la tendance est installée, elle est encore parfois freinée, notamment pour les citadins, par un manque de visibilité des initiatives et une difficulté à s'approvisionner facilement en produits fermiers de différente nature en un même lieu.

PARCE QUE L'UNION FAIT LA FORCE !

Qu'il s'agisse de Bienvenue à la ferme, à l'offre multiple, dont 50 % d'adhérents pratiquent la vente directe, le plus souvent au sein de leur ferme, et les Marchés des Producteurs de Pays, dont l'activité est essentiellement saisonnière, la richesse de leur offre commune de produits fermiers n'est pas toujours suffisamment visible aux yeux du consommateur. C'est pourquoi la stratégie définie par les Chambres d'agriculture vise

à simplifier et clarifier l'offre globale en se concentrant sur la valorisation de l'offre agricole et des produits fermiers grâce notamment au développement de nouveaux canaux de commercialisation. Ainsi, en complément de l'offre de vente directe individuelle à la ferme et des Marchés des Producteurs de Pays, Bienvenue à la ferme se rapproche du consommateur et propose depuis quelques mois :



- > **des paniers de saisons** : ces paniers composés initialement de fruits et légumes de saison – pouvant être complétés par des produits laitiers, charcuteries,... – sont livrés chaque semaine à un jour et à un horaire précis par les producteurs fermiers.
- > **des coffrets gourmands** : ces coffrets cadeaux sont composés exclusivement de produits locaux.
- > **des magasins de producteurs** : ces lieux de vente sont gérés et animés par des producteurs locaux associés, qui s'engagent à ne commercialiser que des produits issus de leur ferme.

> **des drive fermiers** : ces sites internet permettent aux consommateurs de commander en ligne des produits fermiers locaux, et de venir chercher leurs courses dans un point de retrait, un jour donné dans la semaine, et d'échanger à cette occasion avec les producteurs fermiers. ●

4 200 points de vente à la ferme

2 600 marchés sur l'année

18 coffrets gourmands

2 paniers de saison

11 magasins de producteurs

12 drive fermiers

↳ Des repères de choix dans un univers très concurrentiel

↳ Développer ses débouchés commerciaux en s'appuyant sur de nouvelles activités



Utilisez notre application « Bienvenue à la ferme »

SAÔNE-ET LOIRE

POINTS DE VUES SUR
UN MAGASIN DE PRODUCTEURS

Le magasin de producteurs Saveurs mâconnaises, tient le haut du pavé depuis maintenant plus de dix ans. Après un déménagement récent vers une zone plus fréquentée, il a su fidéliser son ancienne clientèle et en capter une autre. Les clés d'une success story pleine de saveurs et de découvertes.

BIENVENUE À LA FERME
UN OUTIL DE COMMUNICATION
ET DE RÉFÉRENCE

YVES MICHEL,
producteur
Bienvenue à la ferme
et président du GIE
Saveurs mâconnaises

POUVEZ-VOUS NOUS RETRACER
UN PEU L'HISTORIQUE DE CE
PROJET D'OUVERTURE D'UN
MAGASIN DE PRODUCTEURS ?

Notre magasin de producteurs a ouvert ses portes en décembre 2001, puis s'est déplacé en 2011 à Fleurville. Notre GIE emploie deux personnes pour le faire fonctionner. Notre gamme de produits est très étendue, de la viande de porc, de volailles, de bœuf, et d'agneau, jusqu'aux fruits et légumes, fromages, terrines, confitures, etc..

COMBIEN DE PRODUCTEURS Y
PARTICIPENT ? ET QUELS SONT
LEURS ENGAGEMENTS ?

Les personnes liées à notre magasin bénéficient de deux statuts différents, d'une part douze associés et d'autre part des « dépôt-vendeurs » qui viennent juste livrer et vendre leur production. Les associés participent aux décisions en termes d'investissement et de fonctionnement et bénéficient d'un moindre taux de commission pour frais de fonctionnement, ils s'engagent en outre à fournir préférentiellement le magasin. Tous doivent bien entendu répondre au cahier des charges mis en place par notre groupement pour éviter toute dérive en matière de qualité et de type de production.

QUELLE EST LA TYPOLOGIE
DE VOTRE CLIENTÈLE ?

Nous avons une clientèle essentiellement locale, c'est-à-dire en provenance d'un rayon de dix kilomètres. Au moment des vacances et de fêtes nous bénéficions également de clients supplémentaires.

QUELLES SONT LES MOTIVATIONS
QUI VOUS ONT POUSSÉS
À DEMANDER L'AGRÉMENT
BIENVENUE À LA FERME ?

Les clients ont besoin de références facilement identifiables pour effectuer leurs achats. En discutant avec la conseillère de la Chambre d'agriculture, nous avons mesuré le fait que nous répondions au cahier des charges de cette marque et avons jugé qu'il serait bon de saisir l'opportunité de ce référencement. Cela confère également une reconnaissance un peu plus formelle de la qualité de notre travail. Cet agrément constitue en effet un contrat avec notre clientèle. Nous nous engageons à respecter un certain nombre de contraintes et en contre partie Bienvenue à la ferme nous apporte un appui et une image de marque très appréciables.

L'APPUI D'UNE CHAMBRE
D'AGRICULTURE

**CATHERINE
LAROCHETTE**

Conseillère
Développement des
Circuits Courts
Animatrice du

réseau Bienvenue à la ferme et Marchés des Producteurs de Pays, Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire.

QUEL SOUTIEN A APPORTÉ
LA CHAMBRE D'AGRICULTURE À
CE MAGASIN DE PRODUCTEURS ?

Etant arrivée sur le poste Circuits Courts qu'en 2009, je n'ai pas assisté à l'étape de création du magasin. Mais en 2001 mes collègues de la Chambre d'Agriculture ont apporté un appui à cette création. Par contre, je suis intervenue pour apporter un appui et un conseil au niveau de la labellisation Bienvenue à la ferme. Cette marque nationale bénéficie, en effet, d'une bonne notoriété, du fait du cahier des charges qu'elle impose à ses producteurs et met à disposition tout un panel d'outils de communication et de signalétique. La visite d'agrément a ainsi eu lieu au mois de novembre dernier. La commission qui en avait la charge était composée d'une technicienne Chambre d'agriculture en diversification, experte en atelier de transformation agro-alimentaire, d'une élue de la Chambre d'agriculture chargée du dossier des circuits de proximité, elle-même productrice de fromages de chèvres et adhérente au réseau Bienvenue à la ferme et de la présidente de l'association Terroirs de Saône-et-Loire qui porte la marque Bienvenue à la ferme dans notre département dans le cadre d'une convention tripartite entre la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire et Chambre d'agriculture France.

QUELS SONT LES CRITÈRES
VÉRIFIÉS ?

La commission bénéficie d'une grille d'agrément reprenant l'ensemble des éléments de la charte Bienvenue à la ferme. Il faut ainsi, par exemple, s'assurer que 80 % des produits commercialisés soient d'origine agricole et fermière, que leur traçabilité soit pleinement activée, que des producteurs soient présents lors des horaires de commercialisation, que l'hygiène et tous les aspects sanitaires et réglementaires soient bien respectés. Si nécessaire des conseils techniques sur certaines voies d'amélioration peuvent être prodigués lors de cette visite.



LE DRIVE FERMIER

UNE NOUVELLE MANIÈRE D'ACHETER ET DE CONSOMMER

Un drive fermier Bienvenue à la ferme s'est ouvert, il y a plus de deux mois en Aveyron, 69 producteurs fermiers se sont engagés ou sont intéressés par cette démarche, de nouveaux points de retraits dans et hors département devraient voir prochainement le jour.

AVEYRON

UN DRIVE FERMIER SUR LES CHAPEAUX DE ROUE

JÉRÔME CANREDON

Responsable Drive fermier de l'Aveyron,
Président de Bienvenue à la ferme de l'Aveyron - Production oies grasses et jeunes bovins de race limousine - Responsable service traiteur Bienvenue à la ferme de l'Aveyron



des Producteurs de Pays du département susceptibles d'être intéressés. Une trentaine de producteurs s'est engagée et nous avons pu ainsi lancer notre site il y a tout juste deux mois, chaque agriculteur publiant sur le site la production qu'il souhaite commercialiser dans la semaine. Tous étaient déjà ou deviennent adhérents Bienvenue à la ferme ou aux Marchés des Producteurs de Pays. Une animatrice



est mise à disposition par la Chambre d'agriculture à 40 % de son temps pour assurer un suivi, un appui et une coordination quand cela se montre nécessaire. Les produits commandés sont centralisés sur Rodez et dispatchés sur nos bientôt quatre sites de retrait.

AVEZ-VOUS DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ?

Fort du succès remporté, nous avons pour projet de créer également un drive décentralisé sur Toulouse ainsi qu'un point de retrait sur Paris. ●

Pour en savoir plus : www.drive-fermier.fr/centre-aveyron

Tout ce qui concerne la communication et la signalétique est également contrôlé, comme le fait que les horaires et les jours d'ouverture soient bien affichés, que chaque produit soit étiqueté au nom du producteur, que les agriculteurs et apporteurs soient bien valorisés et facilement identifiables... Certains engagements sont également d'ordre écologique, comme le fait d'utiliser des ampoules basse consommation et des réducteurs de consommation d'eau et d'effectuer un tri des déchets. Tout ceci apporte, en effet, une garantie optimale au consommateur sur l'origine, l'authenticité et la qualité des produits achetés.

UN PRODUIT CLAIREMENT IDENTIFIÉ



DANIELLE DEPARDON

Cliente du magasin de producteurs

Nous sommes clients de ce magasin depuis son ouverture et nous y rendons tous les samedis. Nous y allons avant tout pour trouver à la fois des produits de qualité et de proximité, mais également pour permettre à des agriculteurs locaux de vendre leurs produits directement, ce qui est pour eux plus intéressant. Tout le monde y trouve donc son compte. Nous y achetons à la fois de la viande, de la charcuterie, des fromages, mais aussi des produits transformés. Cette diversité est également importante pour nous consommateurs. La qualité des produits est bien meilleure que ce que l'on trouve en grandes surfaces. Le fait qu'un producteur soit toujours présent entretient également le contact et est rassurant. Cela confère une identité, voire une âme au produit que nous consommons et nous donne toute possibilité et liberté d'en parler si jamais quelque-chose ne va pas. ●

POUVEZ-VOUS NOUS RETRACER L'ORIGINE ET LE DÉVELOPPEMENT DE CE PROJET DE DRIVE FERMIER AVEYRONNAIS ?

Chambre d'agriculture France a créé un outil informatique pour mettre en place des drive fermiers. L'information est passée dans chaque Chambre et nous nous sommes donc décidés à saisir cette opportunité pour mettre en œuvre et développer cette activité avec l'appui du technicien de la Chambre d'agriculture Philippe Barthas. Notre groupe de producteurs fermiers Bienvenue à la ferme s'est donc formé à l'utilisation de ce logiciel et nous nous sommes concertés pour réfléchir sur la manière optimale de s'engager dans cette démarche du point de vue logistique. Nous avons également organisé une visite d'étude pour voir comment marchait le drive fermier de Gironde et recueillir ainsi les préconisations et les conseils de ceux qui en assurent le fonctionnement. Nous avons ensuite contacté toutes les personnes de Bienvenue à la ferme et des Marchés

DES SÉJOURS RICHES D'ÉMOTIONS !



Un séjour à la ferme, c'est l'assurance d'un dépaysement, d'une rupture avec le quotidien, loin du rythme stressant et du bruit incessant des agglomérations urbaines. C'est l'occasion de goûter au plaisir des saisons, aux bienfaits d'une campagne accueillante, aux richesses environnementales, culturelles et gastronomiques de nos régions.

Gîtes, chambres d'hôtes, campings sont autant de lieux d'accueil possibles pour un week-end ou un séjour prolongé. Et depuis 2011, afin de répondre aux besoins et aspirations de chacun, l'offre de séjours se répartit en sept thématiques, inscrites au cœur de l'activité agricole, pour des vacances riches de sens !

- > les **fermes gourmandes**, pour se régaler de bons produits,
- > préférer le 100 % bio avec les **fermes bio**,
- > tout apprendre des méthodes de vinification et en apprécier le résultat dans les **fermes Bacchus**,
- > découvrir et participer aux travaux agricoles dans les **savoir fermes**,
- > tutoyer les animaux dans les **z'anifermes**,



- > découvrir les sentiers de randonnée en toute tranquillité à proximité des **rando fermes**,
- > s'aventurer dans les **fermes insolites**.

ERIC : « un séjour à la ferme, c'est la découverte d'un mode de vie et l'opportunité de le vivre alors qu'en ville on en a pas la possibilité ! C'est l'occasion d'éprouver plein de nouvelles sensations et de voir un coin du pays sous un œil neuf ! »

DAVID : « j'ai choisi les vacances en camping pour avoir des emplacements très spacieux pour que les enfants aient de la place. On nous assure toujours un accueil chaleureux et familial et des activités très ludiques et captivantes pour les enfants et leurs parents. »

900 gîtes

650 chambres d'hôtes

400 campings

240 accueils de camping cars

100 fermes « vacances à la ferme »

↳ Des cahiers des charges et une procédure qualité pour garantir des valeurs et une éthique

↳ 200 conseillers Chambres d'agriculture expérimentés sur le territoire national accompagnent les agriculteurs dans leurs projets.

20

TOUT UN MONDE DE LOISIRS

Des activités variées, pédagogiques et ludiques pour une sortie le week-end ou pendant les vacances... il y en a pour tous les goûts, tous les âges et pour toutes les passions ! Apprendre à traire une vache, chasser les œufs de Pâques, traquer la perdrix, faire une balade à cheval, connaître les techniques de vinification du vin... À toute heure du jour et en toute saison, il se passe toujours quelque chose à la ferme !



SE DÉCOUVRIR UNE ÂME D'AGRICULTEUR

Avec les fermes de découverte, il est possible de s'initier aux métiers de la ferme, aux activités humaines et économiques du territoire rural. Individuellement ou par petits groupes, les agriculteurs présentent à leurs hôtes leurs activités d'élevage, les productions et les techniques utilisées.



APPRENDRE EN S'AMUSANT

Les écoliers et les scolaires, en classe verte, de découverte ou pendant leurs loisirs accompagnés, peuvent profiter du grand air tout en vivant, dans une ferme pédagogique, une véritable leçon de vie ! ●



650 fermes de découverte pour les familles

450 fermes pédagogiques pour les scolaires

250 fermes équestres

↳ Les agriculteurs sont informés en priorité sur les actualités et la réglementation pour ajuster leurs pratiques

↳ Ils se retrouvent régulièrement pour échanger sur leurs pratiques, enrichir et améliorer leur offre

suite du dossier page 21

NOS RÉGIONS ONT DE L'AVENIR

en direct des Chambres...

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

À LA DÉCOUVERTE DES TERROIRS, SAVEURS ET INITIATIVES DE NOS RÉGIONS



Le Salon international de l'agriculture est la vitrine incontournable de notre agriculture et de nos productions agricoles. Cette année encore, les Chambres d'agriculture et leurs Comités de promotion auront à cœur de mettre le producteur et l'agriculteur en valeur et de présenter leurs produits traditionnels mais aussi leurs initiatives souvent originales et créatives pour le plaisir visuel et gustatif de tous. Ce florilège d'animations et de produits vous permettra un voyage au cœur de notre gastronomie.



SPÉCIAL NOCTURNE VENDREDI !

BRETAGNE

Initiez-vous aux danses bretonnes

Au son de la bombarde, du biniou kozh et de l'accordéon, une ronde se forme. L'animateur indique les pas, précise quelques subtilités au niveau des bras. Et c'est parti ! L'occasion de se plonger dans une culture unique, inscrite au patrimoine de l'UNESCO. Et de s'amuser en plein cœur de Paris dans la bonne humeur en attendant la période des fest noz... ! Une animation de l'association Entrez dans la danse.

> Stand L 27

CHAMPAGNE-ARDENNE

Participez au banquet organisé par les producteurs de Champagne-Ardenne : spécialités champardennaises à déguster dans un grand moment de convivialité au son d'un orchestre local !

> Stand A 37

CORSE

Ambiance musicale assurée par un groupe insulaire.

> Stand A 17

INCONTOURNABLE !

BRETAGNE

Rendez-vous à la criée

Chaque soir, vers 17h, la criée bretonne du salon ! Vous assistez à la vente du poisson à des prix défiant toute concurrence et ce au profit de la SNSM !

> Stand L 27



DÉGUSTATIONS COMMENTÉES

BRETAGNE

Vin et cidre

Le mardi et le mercredi, un œnologue cidricole de la Chambre Régionale d'Agriculture vous initie à la dégustation de cidres et de jus de pommes ; une occasion rêvée de découvrir les terroirs cidricoles bretons.

> Stand L 27

CORSE : oliu di corsica

LAOP Huile d'Olive de Corse fête ses 10 ans.



Tous les jours, dégustations, démonstrations de presse d'olives sur un véritable moulin se succéderont sur le stand. Venez tenter de gagner des bouteilles d'huile d'olive ainsi qu'un week-end en Corse !

> Stand A 20

NORMANDIE

À la découverte des produits Normands



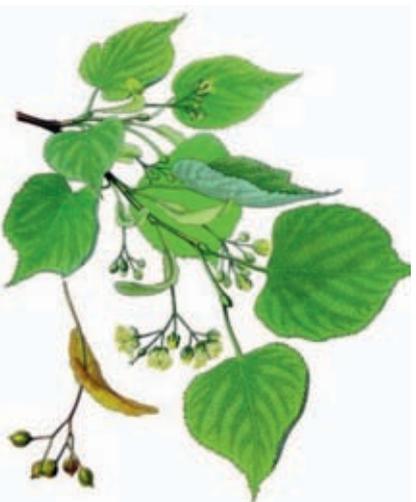
11h30 et 16h : Les produits des producteurs exposants : dégustation, procédé de fabrication et conseils pratiques : où trouver les produits, comment les choisir ? Les conserver...

17h30 : les 13 produits sous signe officiel de qualité de Normandie - produits laitiers, cidricoles et ovins- présentés par les professionnels : association des fromages et des produits de la pomme et de la poire, dégustation à différents stades d'affinage,...

> Stand F 52

PICARDIE

À la découverte du miel de tilleul de Picardie



Ses grands massifs forestiers (Chantilly, Halatte, Saint-Gobain) attirent depuis très longtemps les apiculteurs qui transhument leurs ruches afin de proposer à leurs abeilles les fleurs des

tilleuls à petites feuilles (Tilia Cordata). Naît ainsi un miel typé au goût prononcé, frais en bouche et exhalant de forts arômes de menthol.

Participez à une dégustation sous une forme encore jamais vue !

> Stand H 7

POITOU-CHARENTES

À l'heure de l'apéritif

Démonstration et dégustation de cocktails à base de pinneau et de cognac.

> Stand A 35

DES ESPACES CULINAIRES POUR RAVIR GOURMETS ET GOURMANDS

ALSACE

Dégustez la choucroute



Dégustez tous les jours à 11h une recette originale mariant la Choucroute d'Alsace et la large palette de saveur de notre région !

Les Vins d'Alsace un terroir d'arôme...

Tous les jours à 14h en présence d'un sommelier, (re)découvrez tous les arômes des vins d'Alsace.

> Stand N 12



© Création de l'étoile Conseil des Vins d'Alsace

AQUITAINE

Le comptoir des saveurs

Il met en valeur chaque jour les produits d'un département : produits incontournables certes mais aussi des produits plus insolites ou confidentiels : pastis landais, chocolat de Bayonne, grenier médocain, crépinette, merlu de ligne de Saint-Jean-de-Luz, caviar d'Aquitaine...

> Stand G 76

AUVERGNE

Le « Challenge des Chefs de Demain »

Des jeunes futurs cuisiniers des écoles hôtelières auvergnates se mesurent entre eux tous les jours autour de recettes spécialement élaborées pour mettre en valeur les produits régionaux. Qui les départagera ? Un jury composé de visiteurs qui auront pris le temps d'une pause sur la Place du village afin d'assister à la présentation des produits et de déguster les plats élaborés sous leurs yeux.

> Stand P 22

BOURGOGNE

Un espace bourguignon

Chaque jour un chef vous fait la promotion de son établissement à partir de produits fermiers ou emblématiques vendus dans l'espace bourguignon.

> Stand N 40



BRETAGNE

Terroir et crêpes

Les chefs des Restaurants du Terroir et des Crêperies Gourmandes sont aux fourneaux pour vous concocter chaque jour des mets savoureux : Kig Ha Farz, crêpe au caramel au beurre salé...

> Stand K 27

CENTRE

Un atelier du goût

Il accueille chaque jour des animations pédagogiques et gourmandes. Parmi les exposants, Ebly ou encore les 5 fromages AOP caprins proposent des démonstrations de recettes.

> Stand K 7

CHAMPAGNE-ARDENNE

Les produits et les métiers

Chaque jour, les produits et les métiers sont mis à l'honneur autour d'ateliers culinaires, de dégustations et de démonstrations. Des journées thématiques rythment la semaine.

> Stand A 37

FRANCHE COMTÉ

Animations ludiques et gourmandes

Démonstrations culinaires, dégustations et jeux mettent en valeur toute la gamme des produits régionaux.

> Stand J 7

LORRAINE

Les trésors de Lorraine



© Julie Mechali

Des dégustations culinaires avec des chefs et des lycées hôteliers font découvrir aux grands et aux petits les spécialités et les productions régionales.

> Stand J 55

NORMANDIE

Le piano des chefs

Sous la houlette de 40 chefs, un piano des chefs propose des démonstrations et des challenges entre chefs autour du thème « la Normandie régale le Monde ». Des cours de cuisine quotidiens initient à une recette pendant 30 minutes à 10h30, 12h et 16h30.

> Stand F 52

NORD PAS-DE-CALAIS

Pépée Le Mat

Avec Pépée Le Mat - chroniqueuse de France Bleu Nord, la diversité et la qualité des produits du Nord Pas-de-Calais sont à l'honneur ! Et pour faire la



part belle à la bière, produit star cette année, le Lycée Agricole de Douai produira une bière spécifique ... Et exceptionnellement viendra chaque jour la brasser en direct sur le stand !

> Stand C 54

POITOU-CHARENTES

Un concours de cuisine



Chaque jour sera ponctué d'un événement culturel : musiciens, comédiens. Et, en fin de journée, un chef met à l'honneur un produit emblématique sous signe de qualité. En avant-première, le réseau Bienvenue à la ferme, organisera le jeudi 27 février une étape de son concours régional de cuisine amateur « le chef est dans le pré » de 10h30 à 12h et de 14h30 à 16h.

Principe : 2 équipes de 2 candidats cuisiniers amateurs, rivaliseront d'imagination et de sens pratique pour réaliser, à partir d'un panier de produits de la ferme, une recette et dresser leurs plats. Un chef cuisinier partenaire sera présent pour les aider dans cet exercice ou... le pimenter ! Tous les participants seront récompensés car le défi sera de taille !

> Stand A 35

Provence Alpes Côte d'Azur

Les écoles hôtelières au rendez-vous

Les écoles hôtelières de la région viendront présenter leurs spécialités culinaires. Benoît Molin, grand chef animateur d'une émission sur Canal + qui a écrit des ouvrages de cuisine, fera une animation « mets et route des vins » les lundi, mardi, mercredi et jeudi.

> Stand H 52

NOUVEAUX EXPOSANTS, NOUVEAUX PRODUITS

ALSACE

L'emblème de l'Alsace

Les Foie Gras du Ried proposent pour la première fois au salon une association Foie gras et choucroute ; tous deux d'Alsace bien sûr !

> Stand R 14

Tarte flambée



La ferme Adam spécialisée dans les produits issus de leur élevage laitier fait découvrir le kit « Fais ta tarte flambée toi-même ».

> Stand R 19

AUVERGNE

Terroirs de Haute-Loire

Terroirs de Haute Loire est un site de vente en ligne. Pour illustrer la qualité et la diversité des produits proposés, retrouvez les produits incontournables de ce département : la lentille verte du Puy AOC et des produits fermiers typiques : charcuterie, confitures, miel...

> Stand P 22



BOURGOGNE

À la découverte des produits Bienvenue à la ferme

Chaque jour 2 à 3 producteurs vous proposent leurs produits : fromages, charcuterie, miel, viande, canard...

> Stand L 38

À la découverte des produits emblématiques de Bourgogne

Qui ne connaît la moutarde de Bourgogne, le cassis de Bourgogne, l'anis de Flavigny... Autant de produits à découvrir pour s'imprégner de cette belle région !

> Stand L 40

Bar à escargots



Une escale pour redécouvrir le traditionnel escargot de Bourgogne accompagné d'un verre de mâconnais... et repartir avec des escargots frais, surgelés ou en conserve.

> Stand P 40

Bar à vins

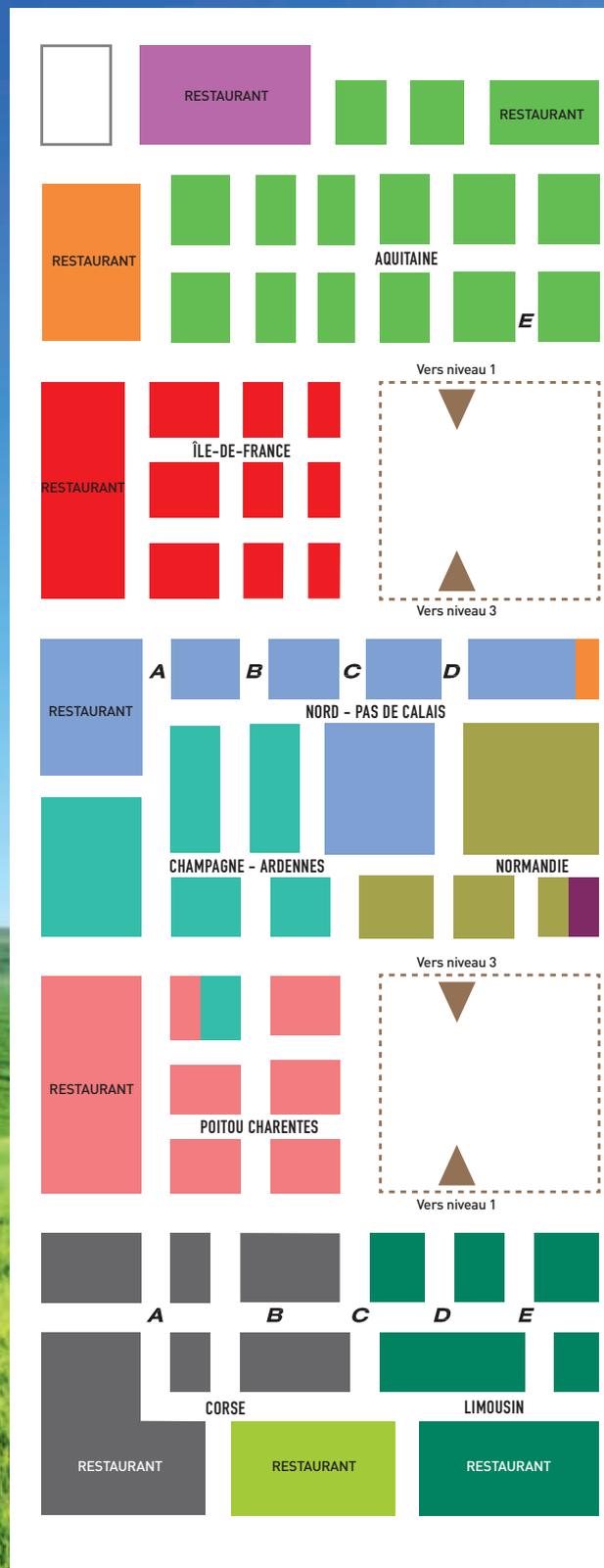
Pour une parfaite découverte des cépages bourguignons des 4 départements.

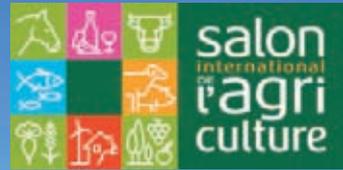
> Stand N 44

RETROUVEZ LES SAVEURS DE NOS RÉGIONS !

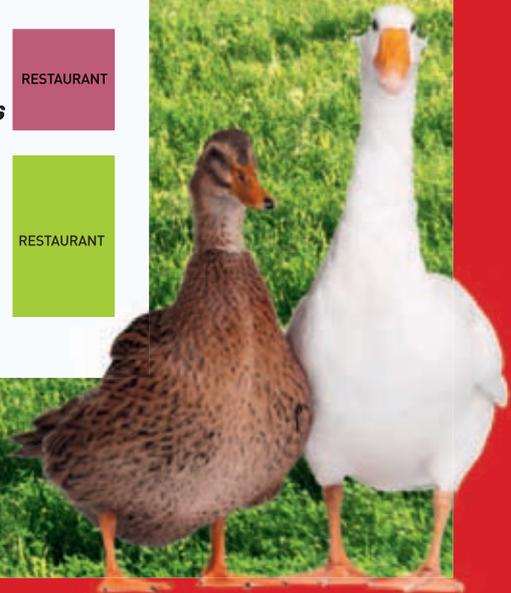
Producteurs, artisans, restaurateurs, viticulteurs sont présents pour vous faire découvrir l'authenticité de leurs produits.

- | | |
|--|--|
|  MIDI-PYRÉNÉES |  PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR |
|  AQUITAINE |  PAYS DE LA LOIRE |
|  OUTRE-MER |  BOURGOGNE |
|  LORRAINE |  POITOU CHARENTES |
|  ÎLE-DE-FRANCE |  BRETAGNE |
|  RHÔNE-ALPES |  CORSE |
|  AUVERGNE |  LIMOUSIN |
|  NORD - PAS DE CALAIS |  ALSACE |
|  CHAMPAGNE - ARDENNE |  FRANCHE COMTÉ |
|  NORMANDIE |  CENTRE |
| |  LANGUEDOC ROUSSILLON |
| |  PICARDIE |





V



CENTRE

Les Cochonnailles du Haut Bois

En plein cœur du Perche, l'exploitation agricole de Laurent Guglielmi vous fait redécouvrir les saveurs du porc d'antan, une charcuterie savoureuse et naturelle produite à partir de son élevage de porcs sur paille.

> Stand L 19

Les Sablés de Nançay



En Sologne, les frères Brulé produisent une recette originale et secrète de sablés transmise de génération en génération. À la fois croquant et fondant, vous serez conquis par ce gâteau à la peau de lait.

> Stand K 18

FRANCHE COMTÉ

Le tuyé de Mésendans



Créé en 1991, le Tuyé de Mésendans est situé au cœur de la Franche-Comté. Il est le pionnier dans la vente à

domicile de produits franc-comtois dans la région. Il fabrique de façon artisanale des salaisons, charcuteries franc-comtoises parmi lesquelles des saucisses de Morteau et Montbéliard agréés à la marque « un peu beaucoup Franche-Comté » et des nouvelles recettes présentées sous forme de bocaux. Une Terroir Box permet de découvrir le savoir faire artisanal de l'entreprise. Son objectif est de se faire connaître au delà de l'est de la France et de valoriser le site de vente en ligne récemment ouvert.

> Stand H 18

www.letuyedemesandans.fr



LANGUEDOC ROUSSILLON

Le rucher de nos aïeux

Sur une exploitation familiale située dans un village Héraultais au

pied du mont de l'Espinouse, au cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc. Nathalie et Bruno prennent le plus grand soin à offrir un miel très naturel au fil des saisons. Vous y retrouverez le goût inoubliable et authentique de ce miel que nos grands-parents récoltaient dans les « ruches Tronc », des ruches en tronc de châtaignier.

Une gamme authentique : miel de bruyère, de châtaignier, de prairies... mais aussi du pollen, de la moutarde brune ou jaune au miel, du vinaigre de miel, des sucreries.

> Stand L 14

www.rucherdenosaieuls.com



LORRAINE

Miranille



Découvrez la Miranille, une liqueur à l'accord secret entre la Mirabelle & la Vanille. La fabrication artisanale de la liqueur à base d'eau de vie de Mirabelle de Lorraine, distillée au feu de bois et l'utilisation de 10 gousses de Vanille pour produire une bouteille de 70 cl, confère à la Miranille ses parfums uniques.

> Stand L 14



La Mèlie d'Alsace

Une gamme d'objets sur le thème « J'aime la Lorraine » illustrés par la vache de Philippe Delestre.

> Stand F 52

MIDI PYRÉNÉES

La Noyeraie des Abeilles

La maison DARNIS fabrique depuis plus de 40 ans un pain d'épices du Quercy exceptionnel qui renoue avec la tradition et la qualité d'antan. Il offre les saveurs douces et rares du miel nature, ou relevées d'une pointe d'amertume avec l'orange ou l'abricot, de croquant avec l'amande, la noix ou le nougat, de la chaleur des épices ou du chocolat.

> Stand J 59

Salaisons Saint Georges

Les Salaisons Saint Georges, entreprise artisanale, respectent la tradition pour élaborer l'ensemble des produits de charcuterie de sa gamme traditionnelle ou AB. Fière de son expérience,

elle propose une garantie d'approvisionnement 100 % française et garantie sous le label VPF. L'entreprise fait partie du réseau « Saveurs du Tarn ».

> Stand K 79

Laiterie Fabre

La Laiterie Fabre, entreprise artisanale, façonne depuis 3 générations des fromages à pâte pressée et à pâte molle dans le respect des traditions fromagères : transformation des laits de vache, chèvre et brebis, issus des



exploitations laitières locales en fromages au lait cru ou pasteurisé dont l'affinage s'étend de 15 à 270 jours. La laiterie fait partie du réseau « Saveurs du Tarn ».

> Stand J 84

POITOU CHARENTES

EARL Domaine de Fontgaillard - Producteur fermier de glaces



Rien ne prédestinait Ludovic POUPART à devenir glacier,

mais avec un cheptel de 70 vaches, des revenus trop faibles et les cours du lait en baisse, il a cherché à se diversifier en fabriquant un produit innovant.

Séduit par le concept hollandais appelé « Glace de la ferme », il lance une gamme de glaces et sorbets déclinée en plus de 50 parfums : caramel au beurre salé, miel, vanille de Madagascar & Cognac, cassis... Le miel de l'exploitation et le cognac d'une ferme du réseau « Bienvenue à la Ferme » servent notamment à parfumer ces délicieuses glaces fermières.

Ludovic Poupart fabriquera tous les jours ses glaces sur place pour les vendre au public.

> Stand C 21

Domaine familial Gouzilh - Viticulteur et producteur de conserves

Le domaine viticole familial, repris par Vincent, jeune agriculteur, est situé à l'extrême sud de la Charente-Maritime. La production en vente directe est constituée de Cognac et Pineau des Charentes. Vincent a diversifié la gamme en créant de nombreuses liqueurs à base de cognac qu'il présentera pour la 1^{ère} fois au Salon de l'agriculture. Mais il propose également des vins mousseux, des jus de fruits et légumes et des conserves à base des canards et lapins de la ferme.

> Stand B 36

POUR LE JEUNE PUBLIC

NORMANDIE

Atelier des 5 sens, cours de cuisine et

Des animations pédagogiques avec les ateliers des 5 sens : barattage de beurre, ateliers sensoriels, dégustations de confitures...

Rendez-vous pour un cours de cuisine pour enfants quotidiennement de 14h à 15h. Enfin, clin d'œil à la gourmandise : L'Effet NORMANDIVORE ! Souriez, vous êtes photographiés ! Grâce à un studio Photo, vous posez et témoignez



de votre gourmandise avec pour accessoire un des nombreux produits du panier géant...

> Stand F 52

BRETAGNE

Jeux traditionnels bretons

Enfant ou adulte, découvrez des jeux de quilles, de palets, ou des jeux d'adresse... La FALSAB est une fédération qui promeut les jeux traditionnels bretons, reconnue par l'UNESCO en 2012. Une approche ludique complétée par la présence de l'atelier du bois ludik, atelier de découverte et de fabrication des jeux en bois et de l'association Bretagne à la Ferme qui proposera tous les jours des animations autour des produits de la ferme.

> Stand L 27

LORRAINE

Démonstrations culinaires

Les enfants seront invités à participer à l'élaboration des recettes.

En cadeau : une toque de chef.

Une chasse aux trésors sous forme de parcours et de questions incitera les enfants à trouver le trésor lorrain. Les réponses se trouveront sur tous les stands lorrains. Le jeu de l'oie, mis en place en partenariat avec le réseau des fermes pédagogiques Bienvenue à la Ferme, sera l'occasion de découvrir les atouts de notre région.

> Stand J 55

PICARDIE

Sur le stand Bienvenue à la ferme, un jeu « Ferme ouvre-toi » permet aux grands et aux petits de découvrir les productions et les atouts de la région et les offres d'activités au sein de fermes.

> Stand H 7

POITOU-CHARENTES

Tous les après midi découvrez des jeux créés par des agriculteurs du réseau Bienvenue à la ferme en lien avec le monde agricole.

> Stand A 35



De très nombreuses animations culinaires auront lieu avec des chefs cuisiniers pour vous faire découvrir les recettes et produits du terroir.

© WavebreakMedia.com - Fotolia.com

UNE DÉCLINAISON HUMORISTIQUE

Nos régions ont choisi cette année de promouvoir leurs produits par voie d'affichage de façon humoristique.

Les photos sont de **Patrick Rougreau**, photographe culinaire de renom, qui a créé des séries où il invite l'humour à sa table autour de produits incontournables de nos terroirs.



Clin d'œil à Henri IV, **la poule au pot** fait partie de notre Histoire. Cela évoque le plat fumant du dimanche, la convivialité familiale...

Ce **pavé de bœuf** est en granit, ses cornes en corne véritable, le poivre noir délicatement posé est superbe. Il s'agit donc de matières solides, authentiques, luxueuses ...

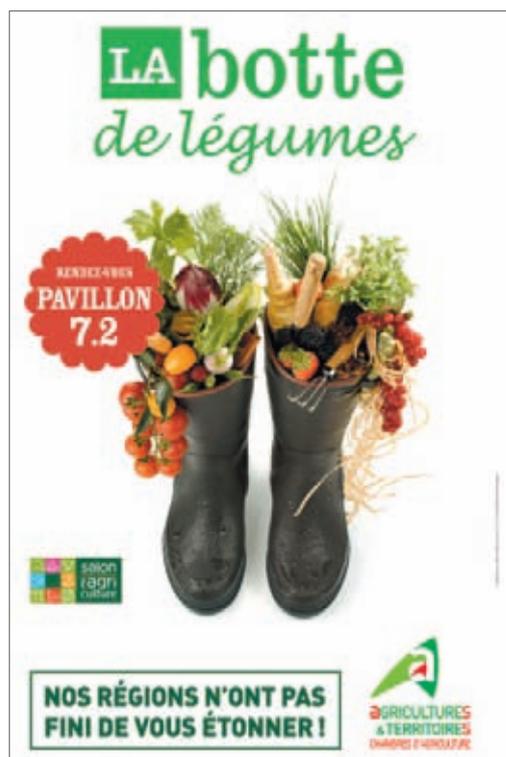


VIII



La pomme de terre, incontournable dans notre alimentation ! Ici elle est festive avec un pétard qui pourrait nous suggérer le 14 juillet... Une fête !

Quelle fraîcheur dans ces **bottes** bien lavées ! Quelle diversité de légumes ! Et quel plaisir à jardiner pour voir pousser cette richesse de produits aux couleurs et aux formes si évocatrices !



VISITES À LA FERME

UN EXCELLENT SUPPORT PÉDAGOGIQUE



TROIS QUESTIONS À LAURENCE CRIGNIER

Enseignante de l'Ecole François Mitterrand, à Ailly-sur-Noye dans la Somme.



QU'EST-CE QUI MOTIVE UN ENSEIGNANT À EMMENER SA CLASSE EN FERME PÉDAGOGIQUE ?

La motivation qui nous pousse en tant qu'enseignant est de conférer à nos élèves à la fois un esprit de découverte et un apprentissage dans tous les domaines. Il est ainsi beaucoup plus intéressant de travailler sur du vécu avec les enfants que sur des fiches qui ne laissent pas transparaître totalement la réalité des choses. Ce que nous recherchons également c'est qu'il y ait un vécu commun de la classe à partir duquel nous puissions travailler par la suite avec les enfants. Ce type d'expérience constitue, en effet, un très bon support pédagogique. Nous effectuons toujours un travail en amont pour introduire ce que nous allons voir, et faisons ensuite un bilan en classe ce qui permet aux élèves de pratiquer et de faire évoluer à la fois leur langage oral et écrit. La démarche peut revêtir également un

aspect scientifique avec avant la visite la formulation d'hypothèses sur ce que l'on pense ou ce que l'on croit savoir, ce que l'on peut ensuite vérifier ou expérimenter concrètement sur le terrain. D'autres supports écrits ou vidéos peuvent ensuite compléter ou nous permettre d'approfondir les choses. Toute cette démarche nous permet ainsi de formaliser les apprentissages.

QUE SOUHAITEZ-VOUS RÉELLEMENT LEUR FAIRE DÉCOUVRIR ?

Très souvent ces visites entrent dans le cadre du programme « Découverte du monde » en maternelle. Cela peut prendre ainsi l'aspect d'un travail sur les plantations, mais aussi sur le vivant, l'élevage par exemple. Notre dernière visite s'est ainsi effectuée dans un élevage de lapins angoras, ce qui nous a aussi permis de prolonger cette étude sur la matière récoltée et son utilisation, de la

transformation du poil en pelotes de laine jusqu'à la confection des écharpes et des tricots. Nous avons également travaillé sur les teintures végétales et naturelles. Lors de notre visite dans un maraîchage nous avons aussi par exemple travaillé sur le cycle végétal de la plantation à la récolte à la reproduction de la graine etc..

COMMENT RÉAGISSENT LES ENFANTS ?

Nous sommes dans un secteur rural, mais je peux vous dire que même lors d'une visite d'une ferme avec des cochons, des vaches et des poules, ils découvrent beaucoup de choses et bien plus encore que lors d'une simple balade avec leurs parents, puisque se cachent en ce qui nous concerne derrière cette expérience des objectifs pédagogiques et d'apprentissages très bien préparés. Les enfants sont donc très éveillés et bien préparés à ce type de découverte. ●

21

ESCALES GOURMANDES

Dégustation, apéritif, goûter ou bon repas du terroir en ferme auberge, les agriculteurs sont aux fourneaux pour faire découvrir les multiples facettes des cuisines et produits de pays à partir de leurs productions et celles de leurs voisins. Pour accompagner les excursions, ils peuvent préparer des sacs pique-nique plein de saveurs.

Certains agriculteurs proposent aussi des stages de cuisine organisés à la ferme pour ceux qui préfèrent tout connaître des secrets de fabrication du foie gras, ou découvrir la meilleure recette de potée lorraine !

380 fermes auberges

150 goûters, casse-croûte ou sacs pique nique

50 activités traiteurs

↳ Les agriculteurs bénéficient de formations adaptées à leurs projets pour garantir la qualité de leurs prestations d'accueil

BIENVENUE À LA FERME À LA POINTE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Sites internet, applications smartphone, e commerce, réseaux sociaux... le réseau Bienvenue à la ferme est à la pointe du progrès et s'adapte ainsi pleinement aux nouveaux comportements des consommateurs.

JOUER L'IMMÉDIATÉTÉ DEPUIS LE SITE BIENVENUE À LA FERME, ATTRACTIF ET PERFORMANT

Les 6 500 fermes et magasins de producteurs sont référencés sur www.bienvenue-a-la-ferme.com ainsi que les 450 lieux de marché des Marchés des Producteurs de Pays, également présents sur le site www.marches-producteurs.com. Si le site national offre une vue d'ensemble de l'offre de la marque et de ses actions, il est complété par 32 sites départementaux ou régionaux dont le rôle est d'offrir aux internautes de l'information de proximité. Tous les sites de ce dispositif sont dotés d'un graphisme actuel et d'un moteur de recherche « à facettes » qui permet aux internautes de retrouver facilement l'offre qui convient à ses désirs, selon des critères spécifiques par type de prestation.

22



JOUER LA PROXIMITÉ AVEC LES APPLICATIONS BIENVENUE À LA FERME

Créée en 2011, l'application I-phone et Android Bienvenue à la ferme offre un véritable service de proximité aux mobi-



Le réseau Bienvenue à la ferme s'est adapté aux nouveaux modes de consommation.

© imageb.com - Fotolia.com

nutes. Unique en son genre, elle utilise les fonctionnalités GPS des smartphones pour permettre à l'utilisateur de retrouver facilement, même sans connexion, les 6 500 fermes, leur adresse et leurs productions, ainsi que les 450 Marchés des Producteurs de Pays. Des outils complémentaires enrichissent l'expérience utilisateurs : itinéraire, localisation, avis,... Symbole fort de la volonté d'innovation de Bienvenue à la ferme, les utilisateurs ne s'y sont pas trompés puisqu'ils sont plus de 50 000 à avoir téléchargé cette application depuis son lancement.

DÉVELOPPER DE NOUVELLES INTERACTIONS AVEC LES INTERNAUTES GRÂCE AUX RÉSEAUX SOCIAUX

Bienvenue à la ferme est présent sur Facebook et Twitter depuis 2011. Les informations diffusées aux 9 000 fans et 2 000 abonnés permettent de nouer un contact, d'échanger et d'informer d'une manière différente, immédiate et plus personnalisée. Depuis 2012, une application Facebook créée en partenariat avec l'émission de France 5 « 200 km

à la ronde » permet aux internautes de retrouver les 4 200 producteurs fermiers et les 450 Marchés des Producteurs de Pays près de chez eux.

RÉPONDRE AUX NOUVELLES ATTENTES DES CONSOMMATEURS EN TERMES DE E-COMMERCE

Depuis l'automne 2012, les consommateurs peuvent commander sur Internet des produits fermiers des adhérents Bienvenue à la ferme grâce à la création d'un module de vente en ligne mutualisé. Près de 30 sites ont été à ce jour créés, dont les célèbres Drive Fermiers (Gironde, Jura, Tarn et Garonne, Aveyron...) ●



UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION AMBITIEUSE

En début de cette année, le réseau Bienvenue à la ferme déploie une stratégie de communication ambitieuse intitulée « Nous, consom'acteurs ».

Son objectif : augmenter la visibilité et la notoriété de Bienvenue à la ferme et Marchés des Producteurs de Pays.



CULTURES LOCALES



Un plan de communication d'envergure va voir le jour dès début 2014. Il reposera sur plusieurs piliers :

- > Un acte fondateur : l'étude IPSOS pour Bienvenue à la ferme,
- > Un programme court : Cultures Locales,
- > Un dispositif de relations media à l'année,
- > Et un dispositif digital.

ZOOM SUR DEUX ACTIONS PHARES...

L'ÉTUDE ISPOS : LES FRANÇAIS ET LE « CONSOMMER LOCAL »



L'objectif de cette étude est de mettre en adéquation les aspirations des Français et les offres de Bienvenue à la ferme et Marchés des Producteurs de Pays. Elle permettra, à l'issue d'une année rythmée par les nombreuses actualités sur la fiabilité des produits alimentaires, de prendre le pouls d'un échantillon représentatif des Français et s'articulera en deux volets :

- > Le premier se concentrera sur leur rapport à la consommation locale, leur mode de consommation et sur leurs attentes en termes de proximité et rapport direct et humain avec les pro-

ducteurs, dans un contexte de défiance alimentaire et d'émergence de la tendance locavore.

- > Le second volet sera consacré à leurs aspirations de déconnexion, de retour à la terre, sur l'importance d'éduquer les jeunes générations au respect de la terre, de ceux qui la travaillent et valorisera l'aspiration des familles à vivre des expériences à la ferme et revenir à des valeurs de simplicité.

« CULTURES LOCALES » : UN PROGRAMME COURT DIFFUSÉ SUR M6

« Cultures Locales » est une production inédite de 20 programmes courts d'environ 1 minute pour faire la promotion des offres de Bienvenue à la ferme et des Marchés des Producteurs de Pays. Les tournages se dérouleront chez des adhérents Bienvenue à la ferme et sur des Marchés des Producteurs de Pays sur les mois de février à juillet 2014 dans 4 grandes régions de France.

Le concept de l'émission est développé autour de la rencontre de deux publics, des producteurs fer-

miers et des consommateurs qui veulent se retrouver autour d'une alimentation plus saine et plus responsable. Un parcours initiatique qui part du produit pour mieux nous faire découvrir toute une culture fermière : des hommes, des métiers, des produits et également des offres de loisirs, de restauration et de séjours. C'est toute une culture locale que les spectateurs vont pouvoir partager chaque samedi vers 12h40 et vers 19h35 sur M6, 2^{ème} chaine nationale auprès des cibles -50 ans (source mediamétrie mediamat 2012). ●



Diffusion les samedis
Vers 12h40 et vers 19h35
du 1^{er} mars au 3 mai 2014
du 6 septembre au
15 novembre 2014



Retrouvez tous les produits et prestations des Marchés de Producteurs de Pays et de Bienvenue à la ferme sur www.bienvenue-a-la-ferme.com www.marches-producteurs.com

BIENVENUE À LA FERME, MARCHÉS DES PRODUCTEURS DE PAYS

DES RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES

Chaque année le réseau Bienvenue à la ferme et Marchés des Producteurs de Pays, organise des manifestations et participe à des rendez-vous incontournables. À vos agendas !

LE SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE



Cette année les marques Bienvenue à la ferme et Marchés des Producteurs de Pays sont particulièrement présentes sur le stand des Chambres d'agriculture - Hall 4. Nous vous proposons notamment de tester votre culture générale et de « goûter notre nature » en replaçant sur une carte de France les produits phares de nos régions. Vous pourrez ensuite retrouver les producteurs facilement dans le hall des régions. Glissez-vous également dans la peau d'un agriculteur le temps d'une photo en vous plaçant derrière nos silhouettes à taille humaine. Et dégagez votre smartphone pour immortaliser ce moment inédit ! Dans le hall des régions, nombreux sont nos relais à vous proposer des activités ludiques pour découvrir la richesse de leur terroir. Quelques animations qui pourraient vous séduire :

En Poitou-Charentes : organisation d'un concours de cuisine amateur « le chef est dans le pré ».

Dans le Nord - Pas de Calais : un restaurant tenu par des producteurs fermiers.

En région Midi Pyrénées : un spectacle pour enfants sur le monde agricole.



LE PRINTEMPS ET L'AUTOMNE BIENVENUE À LA FERME

Le Printemps Bienvenue à la ferme est une occasion unique de faire se rencontrer producteurs et consommateurs dans un cadre festif. Chaque année depuis près de 20 ans, les agriculteurs du réseau Bienvenue à la ferme proposent aux beaux jours de nombreuses animations sur leur ferme : une occasion unique pour le grand public d'aller à la rencontre des agriculteurs et de vivre la campagne de plus près ! Au programme des festivités : portes ouvertes avec visites de ferme, traite des animaux, repas, pique-nique ou casse-croûte à la ferme, marchés fermiers festifs, dégustations de produits fermiers, chasses aux trésors, randonnées gourmandes autour de la ferme, promenades en calèche ... Le lancement du Printemps Bienvenue à la ferme a lieu le 3^{ème} week-end d'avril, mais cette opération se déroule pendant toute la durée du printemps (de mars à juin). Et depuis 2012, l'opération se décline également à l'Automne. Le moyen de rythmer la vie des exploitations, et de montrer au public d'autres types de productions au fil des saisons !

Le Printemps Bienvenue à la ferme : un événement national qui monte en puissance chaque année.



LES MARCHÉS DES PRODUCTEURS DE PAYS



Les Marchés des Producteurs de Pays ont lieu toute l'année dans 37 départements français. Mais ils se délocalisent aussi en région parisienne, à Paris et à Lyon au printemps et à l'automne. Retrouvez le bon goût des produits fermiers et le contact avec les producteurs près de chez vous :

Lyon : Place Carnot : les vendredi 11 et samedi 12 Avril et les vendredi 24 et samedi 25 Octobre.

Paris : Bd de Reuilly (12^{ème}) : Les samedi 17 et dimanche 18 Mai et les samedi 15 et dimanche 16 Novembre (dates à confirmer) – Square des Batignolles (17^{ème}) : Les samedi 7 et dimanche 8 Juin et les samedi 6 et dimanche 8 Décembre.

PARI FERMIER



Retrouvez les producteurs Bienvenue à la ferme également sur les manifestations organisées par Pari fermier. Forts de valeurs communes, les adhérents du réseau Bienvenue à la ferme représentent en moyenne 40 % des exposants de ces différentes manifestations (marchés ou salons). ●

Pour connaître les rendez-vous Pari fermier consultez : parifermier.com

En 2013 :

68 départements ont participé,

630 adhérents ont organisé

plus de 1350 animations

diverses et variées. Au niveau national, cela représente près de

180 000 visiteurs accueillis sur les exploitations.



LA FILIÈRE BOIS EN FRANCE

DES DÉFICITS COMMERCIAUX CHRONIQUES



La France est le quatrième pays de l'UE en surface forestière

Il est souvent question des performances françaises en matière d'échanges commerciaux agroalimentaires. La filière bois ne connaît pas le même succès. Il s'agit d'un secteur qui dégage depuis de nombreuses années un déficit. Ce secteur a pourtant son intérêt, dans la mesure où la France est une puissance forestière de premier plan. Les Pouvoirs publics en ont ainsi fait, au moins depuis 2009, une priorité économique, en particulier pour la valorisation du bois et des territoires.

En matière de forêt et de bois, la France présente un paradoxe singulier. Alors qu'elle est le quatrième pays de l'UE en termes de surfaces forestières et boisées, derrière la Suède, la Finlande et l'Espagne, elle dégage de ses échanges commerciaux un déficit chronique, avoisinant quelques 5 à 6 milliards d'€ selon les années (encadré 1). Ce paradoxe réside sans doute, d'une part dans le morcellement des surfaces forestières de statut privé, dans la mesure où plus de 60 % des 3,5 millions de propriétés privées atteignent à peine un hectare, d'autre part dans la législation française qui, contrairement à ce qui s'est passé dans le secteur agricole, a longtemps privilégié les aides fiscales pour l'investissement forestier, plutôt que pour les productions de bois transformés. Ces quelques rappels chiffrés soulignent à quel point la filière bois constitue pour l'économie française et pour ses territoires,

notamment ceux situés en dessous d'une ligne Bordeaux-Metz, un défi à relever, en raison des ressources dont dispose le pays et des opportunités d'investissements d'avenir, au regard du développement de la chimie du végétal ou encore de l'énergie renouvelable¹. Cet article concentre son analyse sur le commerce extérieur des produits du bois, afin de montrer en quoi le défi à relever se situe tout autant du côté de la production et des échanges de bois industriel. Il faut, en effet, avoir à l'esprit que les produits issus de la forêt ont apporté une contribution significative à la croissance des économies et des échanges internationaux (bois de sciages, panneaux, papiers, produits d'emballage, meubles en bois...). L'émergence de nouveaux acteurs dans l'économie mondiale laisse entendre qu'un surcroît de demande de produits forestiers est en train de se former, malgré la concurrence exercée par les autres matériaux. ●●●

¹ Sur ces aspects généraux, on lira J.-F. Colomer (2011), « Les challenges de la filière bois. La France doit combler son retard », Déméter, économie et stratégies agricoles, p. 161-200

1 ha
Plus de 60 %
des 3,5 millions de
propriétés forestières
privées atteignent
à peine 1 hectare

**Une récolte
de 66 millions
de m³**

Quatrième pays européen en termes de surfaces forestières et boisées, la France est surtout le deuxième producteur de bois de l'Union européenne, juste derrière la Suède. La récolte de bois issue des forêts françaises privées s'est fixée, en 2010, à 52 millions de m³, dont 26 ont été véritablement commercialisés, le reste étant auto-consommé, notamment par le biais du bois de chauffage. Quant à la production émanant des forêts publiques, elle s'est élevée à 14 millions de m³.

La récolte totale de bois en France est donc de l'ordre de 66 millions de m³ dont près de 40 ont été commercialisés. La moitié de ce volume commercialisé est destinée à la fabrication de placages et de sciages, le co-produits étant utilisés pour des pâtes et des panneaux, mais aussi par le secteur horticole (source Agreste).



© Grecaud Paul, fotolia.com

La législation française a plutôt favorisé l'investissement forestier que le produit transformé

26

6,1 milliards d'euros de déficit en 2012

Les grands pays exportateurs

Les Etats-Unis, l'Allemagne et la Russie représentent à eux-seuls

26 % des exportations mondiales de produits de la sylviculture.

BOIS BRUT ET TRANSFORMÉ

Une partie de déficit français vient de ce que la France exporte une grande quantité de bois brut, alors que la valeur ajoutée s'effectue surtout sur les produits transformés.

DES DÉFICITS COMMERCIAUX À RÉPÉTITION

La filière bois en France dégage depuis de nombreuses années un déficit commercial. En 2012, celui-ci s'est élevé à - 6,1 milliards d'€, en recul par rapport à 2011. La dégradation des performances extérieures de la filière bois en France s'inscrit dans une continuité qui est à l'origine des recommandations de politique publique. À l'exception des bois bruts qui a terminé l'année 2012 sur un léger excédent de 0,15 milliard d'€, tous les autres secteurs de la transformation du bois affichaient en 2012 un déficit commercial (- 3,3 milliards d'€ pour le seul secteur bois, papiers et cartons). Si les bois de sciages ainsi que les placages et panneaux de bois dégagent des déficits plutôt mineurs, de l'ordre de - 0,5 milliard d'€, les produits davantage transformés – pâtes et papiers ainsi que meubles – accumulent les déficits les plus importants, dépassant depuis 2005 plus de 2 milliards d'€. Même concernant le bois brut, la France est largement distancée par les grands pays exportateurs que sont les Etats-Unis, l'Allemagne et la Russie, qui pèsent pour 26 % des exportations mondiales de produits de la sylviculture.

La France est largement surclassée par des concurrents disposant d'atouts importants qu'ils ont su valoriser sur la du-

rée, la Chine, l'Allemagne, les Etats-Unis, le Canada, l'Italie et la Suède étant les principaux producteurs et exportateurs de produits forestiers. La hiérarchie des principales nations exportatrices de produits issus de la transformation du bois est fonction de la robustesse des avantages comparatifs détenus par ces pays. La Chine est ainsi devenue le premier exportateur mondial de produits issus du bois, devançant désormais l'Allemagne et l'Italie. La Chine et l'Italie sont spécialisées davantage sur des secteurs comme le meuble, tandis que l'Allemagne est mieux placée sur les articles en bois destinés à la construction.

En bois sciés et rabotés, cinq pays représentent près de 46 % des exportations mondiales, la France étant très mal classée dans cette hiérarchie. La Chine domine le marché mondial (près de 20 % des exportations), des articles en bois, liège et vannerie, devant l'Allemagne (9,7 %), le Canada et la France (respectivement 4,2 et 3,2 % des exportations mondiales). Les deux autres secteurs à valeur ajoutée pour lesquels la France est distancée sont les papiers et cartons, ainsi que les meubles. Dans le secteur des papiers et cartons, une domination écrasante est assurée par les Etats-Unis, l'Allemagne, la Suède, le Canada et la Chine, la France se classant au sixième rang, devant l'Italie et la Russie. En revanche, le premier exportateur mondial de meubles est l'Italie (près de 15 % des



La France est plutôt exportatrice de bois brut.

© mpaphoto fotolia.com

exportations mondiales), suivie par le Canada, les États-Unis, la Chine et l'Allemagne. La France se classe au cinquième rang des exportateurs mondiaux.

LA FRANCE IMPORTE DE LA VALEUR AJOUTÉE

La structure des avantages comparatifs des principales nations exportant des produits du bois indique que la France est plutôt mal spécialisée. Notre pays détient en effet un avantage comparatif concernant l'amont de la filière. Les exportations de bois brut sont à faible valeur ajoutée, bois revenant sur le territoire sous forme d'importations de bois transformés (meubles, papiers et cartons...) à plus forte valeur ajoutée, ce qui explique le déficit commercial français. Ces importations proviennent essentiellement d'Allemagne, d'Italie, de Suède, mais aussi désormais de Chine, en particulier les meubles.

La France peut toutefois encore tirer son épingle du jeu dans la filière pâte à papier et carton ondulé, puisqu'il s'agit du premier poste d'exportation derrière le bois brut.

Si la France exporte des produits bruts pour importer des biens transformés, illustrant une logique de division internationale qui semble se répandre, le cas de la Chine – ou même plus paradoxalement de la Suède – est inverse. La Chine se caractérise par un désavantage comparatif en produits de la sylviculture, qu'elle importe, mais qu'elle compense en exportant des produits manufacturés issus



Chargement de bois dans les Landes

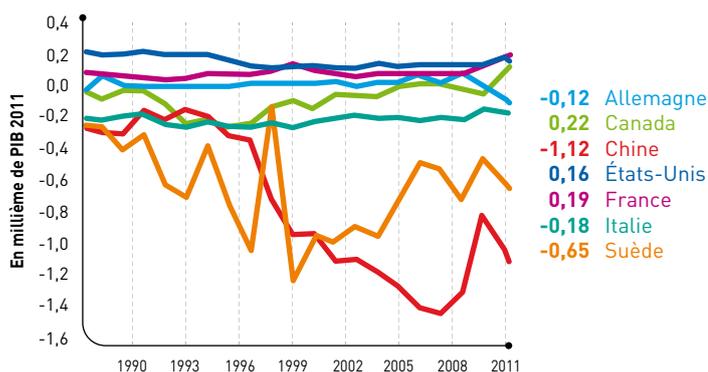
du bois (graphiques 1 et 2). Le cas de la filière bois en France apparaît illustrative de la flexibilité de la spécialisation internationale de certains pays et par la séparabilité des opérations de production. En rappelant que la France exporte un produit primaire pour importer ensuite un bien transformé, on se place donc dans une logique de division internationale des processus de production, chacun des segments d'un produit pouvant être fabriqué dans des lieux différents. La consommation de meubles en France a donc un fort contenu en importations. Mais dans le cas des produits intermédiaires comme ceux destinés à l'emballage comme le papier ou les cartons ou les articles en bois pour la construction, il s'agit d'importations pouvant faire l'objet ensuite d'exportations à partir de la France, ces biens ayant une plus forte valeur ajoutée. Il reste à savoir si l'on peut substituer une production nationale à ces importa-

tions ? Sans doute que oui dans le cas de la filière bois. Rien n'empêche, en effet, une économie comme celle de la France de déployer une stratégie industrielle visant à produire davantage de meubles ou de cartons, et, *in fine*, à élever le niveau de l'emploi sur des territoires particuliers. Une telle perspective exigera des investissements productifs, des infrastructures..., pouvant appeler des importations d'autres marchandises utiles à la production de bois transformés. Dans ce cas de figure, une importation ne forme pas qu'un coût net pour une économie. Elle peut être le signe d'un certain dynamisme économique. ●

Viviane PONS-THEVENOT
Thierry POUCH

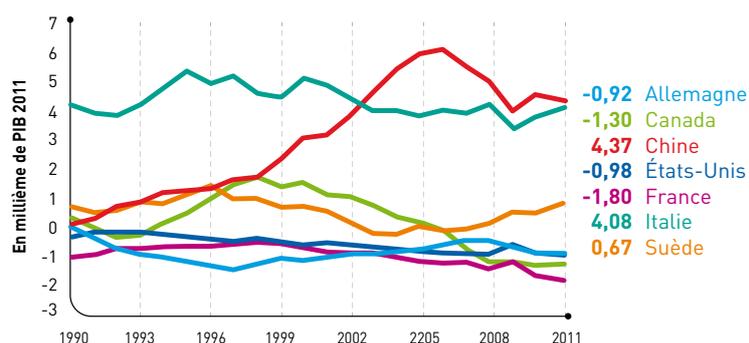
Chambres d'agriculture France
Direction économie des agricultures
et des territoires

Avantages comparatifs révélés en sylviculture



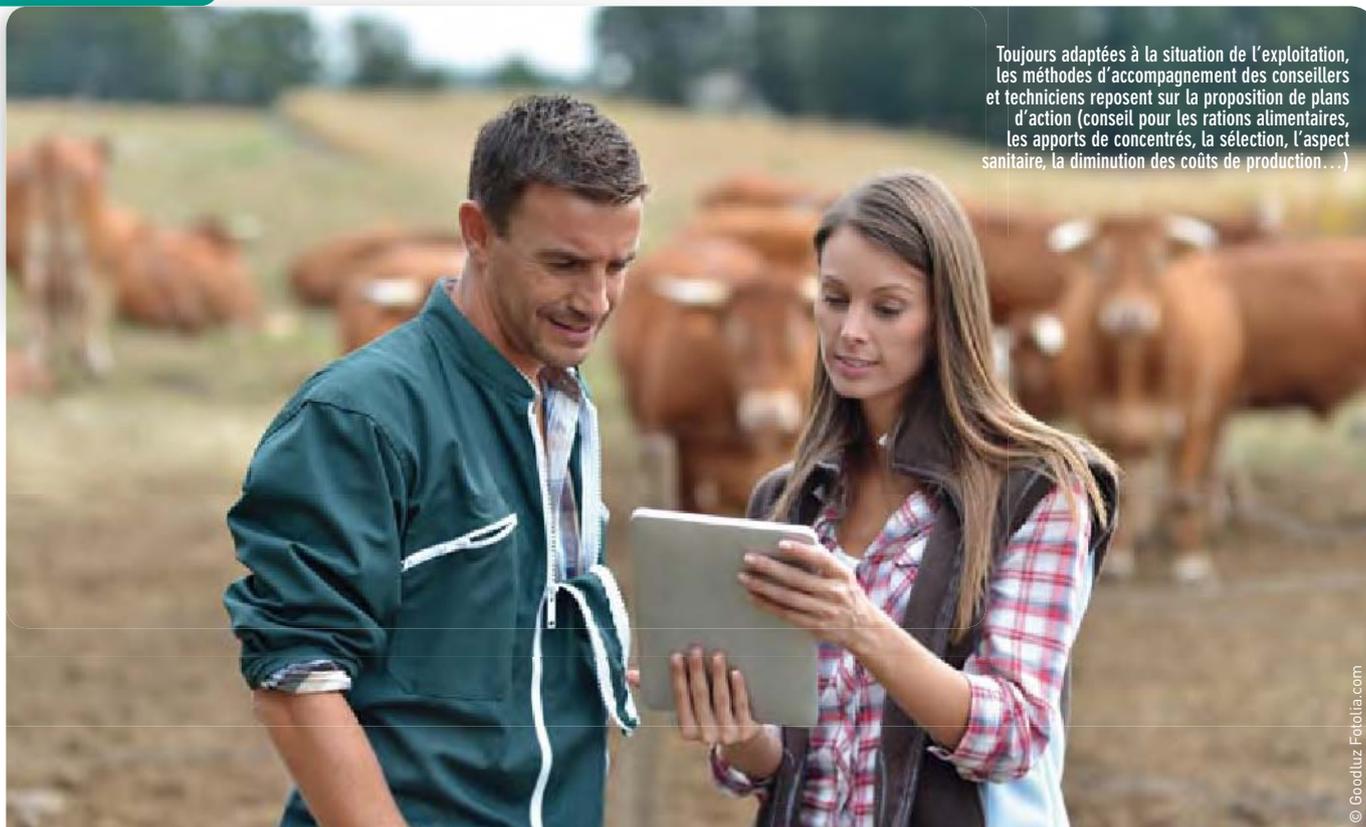
Source : CEPII - CHELEM

Avantages comparatifs révélés en meubles



Source : CEPII - CHELEM

Toujours adaptées à la situation de l'exploitation, les méthodes d'accompagnement des conseillers et techniciens reposent sur la proposition de plans d'action (conseil pour les rations alimentaires, les apports de concentrés, la sélection, l'aspect sanitaire, la diminution des coûts de production...)



© Goodluz Fgolia.com

QUINZAINE DU CONSEIL EN ÉLEVAGE

UNE CAMPAGNE SOUS LE SIGNE DU PARTENARIAT

28

Opération lancée en 2013, la Quinzaine du conseil en élevage a pour vocation première d'affirmer et de démontrer l'expertise du réseau France Conseil Elevage (ex. Contrôle Laitier) en matière de conseil aux éleveurs. Partout en France, les entreprises Conseil Elevage et Bovins Croissance ont organisé des journées en élevage, des conférences, des journées dans les écoles. Éleveurs et étudiants étaient aux rendez-vous. Des opérations menées souvent en collaboration étroite avec les Chambres d'agriculture.

DES RÉSEAUX PARTENAIRES

Le réseau France Conseil Elevage représente 104 entreprises réparties sur le territoire en charge du service public de contrôle de performances des bovins lait, des caprins et des bovins allaitants.

Au-delà de cette contribution à la filière génétique, les conseillers et conseillères accompagnent les éleveurs dans la conduite de leur exploitation avec un haut niveau d'expertise, en tout premier lieu

dans les domaines de la qualité du lait, de la nutrition et de la reproduction.

La proximité avec le réseau des Chambres d'agriculture est une caractéristique du réseau France Conseil Elevage. En effet, 30 % des adhérents de FCEL pour la filière lait sont des services Chambre (représentant 9 % de l'activité) et 45 % pour la filière allaitante (représentant 1/3 de l'activité) soit plus de 8000 éleveurs accompagnés dans le pilotage de leur exploitation.

UNE COLLABORATION AU SERVICE DE L'ÉLEVEUR

Dans un contexte d'élevage difficile et incertain, tous les moyens doivent être mis en œuvre pour accompagner l'éleveur et c'est tout naturellement qu'au lancement de la Quinzaine, responsables professionnels et techniques ont réfléchi de concert pour s'inscrire dans cette campagne.

Dans le Cantal, service Conseil Elevage (syndicat) et Bovins Croissance (intégré à la Chambre d'agriculture), ont choisi de proposer un rendez-vous commun aux éleveurs axé sur le conseil et l'innovation. Bovins Croissance a montré qu'un des leviers de progression est la maîtrise et le développement des résultats technico-économiques. Les techniciens ont dévoilé leurs méthodes d'accompagnement toujours adaptées à la situation de l'exploitation à travers des exemples de plans d'action (conseil pour les rations alimentaires, les apports de concentrés, la sélection, l'aspect sanitaire, la dimi-

nution des coûts de production...). Cantal Conseil Elevage, a, quant à lui, présenté les innovations en termes de collecte et de valorisation des données de traite avec par exemple le déploiement du Lacto-Corder®, outil qui permet d'établir des courbes d'éjection du lait pour chaque animal, de mettre en évidence d'éventuelles surtraites ou des défauts de nettoyage de la machine à traire.

ATTIRER LES JEUNES VERS LES MÉTIERS DU CONSEIL, UNE VOLONTÉ PARTAGÉE

La Quinzaine est aussi l'opportunité de communiquer auprès des jeunes. Le métier de conseiller a fortement évolué. L'éleveur est toujours plus technique et gestionnaire, contraint de remettre sans cesse en question son pilotage pour ajuster l'équilibre de son système. Le métier de conseiller exige une vraie expertise. Les réseaux Chambres d'agriculture et France Conseil Elevage recrutent et forment les experts de demain.

En Haute-Marne, le service de la Chambre a opté pour la pédagogie. Les métiers du conseil en élevage peuvent permettre à des jeunes de vivre leur passion de l'élevage autrement que par l'installation. Ce secteur pointu offre des perspectives de carrière intéressantes avec une mission valorisante : accompagner les éleveurs dans leur progression.

C'est donc lors d'une journée au Lycée agricole Edgar Pisani de Chaumont que Gilles Saget, conseiller spécialisé en production de viande bovine et Célia Duchet, conseillère spécialisée en production laitière ont présenté leur métier, suscitant ainsi des vocations auprès des étudiants découvrant le métier de conseiller en élevage.



UNE NOUVELLE RECRUE

Motivée notamment par les présentations de la Quinzaine du conseil en élevage, Marie DIMEY, titulaire

d'un bac STAV, a intégré la licence pro « Conseil en Elevage » de Nancy-Pixéricourt et est depuis septembre 2013 et pour un an, en contrat d'apprentissage au Pôle Elevage de la Chambre départementale de Haute-Marne.

Ces exemples, parmi de nombreux événements organisés par des Chambres d'agriculture adhérentes de FCEL ou en partenariat avec les entreprises Conseil Elevage ou Bovins Croissance indépendantes, montrent que, souvent, la synergie entre nos réseaux est privilégiée avec le même objectif : faire gagner l'élevage et les éleveurs. ●

Karin Rivière

Pour France Conseil Elevage

« La Quinzaine est aussi l'opportunité de communiquer auprès des jeunes. Le métier de conseiller a fortement évolué... »



Présentation du métier de conseiller en élevage au lycée agricole Edgar Pisani

Dans un même esprit et avec la même détermination la Quinzaine du conseil en élevage est reconduite en mars 2014.

Pour en savoir plus : www.quinzaine-conseil-elevage.fr

LOI DE FINANCES POUR 2014

LES MESURES FISCALES POUVANT INTÉRESSER L'AGRICULTURE



L'exonération d'impôt sur le revenu du salaire différé de l'héritier de l'exploitant agricole est supprimée.

30

Les axes phares pour l'agriculture de la loi de Finances pour 2014

- Peu de mesures impactant directement la fiscalité des exploitations agricoles,
- Suppression de l'exonération fiscale portant sur les sommes versées au titre du salaire différé
- Abandon de la taxation des terrains constructibles lorsqu'ils sont occupés par une activité agricole

La discussion budgétaire s'est achevée au Parlement avec l'adoption du projet de loi par l'Assemblée nationale, le 19 décembre 2013. La loi a fait l'objet d'une saisine du Conseil constitutionnel. Peu de mesures, notamment fiscales concernent directement l'activité agricole.

TRANSMISSION DE L'ENTREPRISE

Remise en cause de l'exonération d'impôt et de CSG /CRDS sur le salaire différé (art. 26 LF (loi de finances pour 2014) – art. 81, 3° du CGI (Code général des impôts) – art. L321-13 du Code rural)

L'exonération d'impôt sur le revenu du salaire différé de l'héritier de l'exploitant agricole ainsi que les exonérations corrélatives de CSG et de CRDS sont supprimées. Cette suppression s'applique aux sommes attribuées au titre de salaire différé pour la période travaillée à compter du 1^{er} juillet 2014.

Faculté temporaire de relèvement des taux de la taxe de publicité foncière ou du droit d'enregistrement (art. 77 LF – 683 et 1594 D du CGI)

Les Conseils généraux sont autorisés, pour les actes intervenants entre le 1^{er} mars 2014

et le 29 février 2016, à relever le taux du droit départemental sur les actes civils et judiciaires translatifs de propriété ou d'usufruit des immeubles à titre onéreux jusqu'à 4,50 % (actuellement, ce plafond est de 3,80 %). Le taux global maximum est ainsi porté à 5,80665 %.

MODIFICATION DE CERTAINS SEUILS (ART. 2, I LF)

Seuil permettant l'imputation des déficits agricoles

Le montant des revenus nets agricoles au-delà duquel les déficits agricoles ne sont pas imputables sur le revenu global est porté à 107 080 €.

Seuil permettant l'avantage du bail à long terme

Le seuil au-delà duquel la valeur des parts de GFA (groupements fonciers agricoles) louant

par bail à long terme ou des immeubles ruraux loués par bail à long terme, est retenue pour l'application d'une exonération de 75 %, au lieu de 50 %, est porté à 102 717 € à compter du 1^{er} janvier 2014.

Seuil de maintien au micro-BIC et à la franchise en base de TVA

Le seuil permettant l'application du régime du micro-BIC et de la franchise en base passe :

- > pour les activités d'hébergement et de ventes à emporter ou à consommer sur place à 82 200 € pour la limite ordinaire, et à 90 300 € pour la limite majorée ;
- > pour les autres prestations de service, à 32 900 € pour la limite ordinaire, et à 34 900 € pour la limite majorée.

TVA

Taxation des engrais (art. 10 LF – 3 bis de l'art. 278 bis du CGI)

La loi soumet au taux normal de TVA fixé à 20 % les ventes d'engrais, à l'exception d'une part, des engrais et amendements calcaires utilisables dans l'agriculture biologique, et d'autre part, des matières fertilisantes ou supports de culture d'origine organique agricole autorisés à la vente. Le taux normal trouve à s'appliquer aux opérations dont le fait générateur intervient à compter du 1^{er} janvier 2014. Des mesures d'accompagnement sont prévues pour les exploitants agricoles afin de limiter l'avance de trésorerie qui découlerait de cette mesure : ceux soumis au régime simplifié agricole pourront diminuer leurs acomptes à verser au cours de l'année 2014.



La loi soumet au taux normal de TVA fixé à 20 % les ventes d'engrais à quelques exceptions.

© Bozzoli - Fotolia.com

Taux de TVA au 1^{er} janvier 2014

Rappelons qu'une précédente loi de finances avait prévu à compter du 1^{er} janvier 2014 le passage des taux :

- > de 19,6 % à 20 %
- > de 7 à 10 %
- > et de 5,5 % à 5 %.



© Com'Art Fotolia.com

La loi de finances pour 2014 revient sur la baisse prévue du taux à 5,5 %, qui finalement reste à 5,5 %. Les autres modifications de taux prévues restent applicables. Les exploitants relevant du régime du remboursement forfaitaire voient leur taux de remboursement augmenter : 5,59 % (au lieu de 4,63 %) pour les animaux de basse-cour, les œufs, les animaux de boucherie et de charcuterie, les céréales, les graines oléoprotéagineuses et les protéagineux, et 4,43 % (au lieu de 3,68 %) pour les autres produits. Les taux de 4,90 % et de 3,89 % qui devaient s'appliquer en vertu de la précédente loi de finances à compter du 1^{er} janvier 2014 n'auront donc pas d'application effective.

FISCALITÉ LOCALE

Taxation des terrains à bâtir (art. 84 LF – art. 1396 II du CGI)

La loi de Finances pour 2013 avait prévu, pour une application au 01/01/2014, la majoration obligatoire de la valeur locative sur les terrains constructibles non bâtis, lorsque ceux-ci sont situés dans les zones en fort déficit de logements (zones précisées par un décret de mai 2013).

La loi de finances pour 2014 prévoit une remise en cause partielle de ce régime. Tout d'abord, une exonération des majo-

rations pour lesdits terrains est prévue lorsqu'ils sont occupés par une activité agricole, et ce dès, le 01/01/2014. Pour les autres terrains, un report de l'application de la majoration obligatoire, au sein des zones tendues, de leur valeur cadastrale, a été décidé, et ce, jusqu'au 01/01/2015. Par contre, il est prévu le maintien de l'application de la majoration facultative (hors zones tendues) dans les communes qui l'auraient votée pour l'année 2014 avant la publication de la présente loi.

Dans ce nouveau dispositif, les terres agricoles sont exonérées dès lors qu'elles sont exploitées par un exploitant agricole, chef d'exploitation agricole ou cotisant solidaire, soit directement, soit par bail. Les terrains doivent par ailleurs être utilisés dans le cadre d'une exploitation agricole au sens de l'art. 63 du CGI, c'est-à-dire dégager des bénéfices agricoles. Attention, certaines activités agricoles issues de la définition de l'article L311-1 du Code rural dégagent des bénéfices industriels et commerciaux au sens fiscal (restauration à la ferme, agri-tourisme). ●

Blandine SAGET, Juriste
Chambre d'agriculture France
Service Entreprise et Installation

Introduction d'une assiette Carbone

L'introduction d'une assiette « carbone » dans l'assiette des taxes énergétiques, l'une des mesures phares de la loi de finances pour 2014, a été traitée plus en détail dans notre précédente revue (n°1029). La mesure alors étudiée est conforme au texte définitif adopté.

La contribution climat-énergie ou assiette « carbone » se traduit par une augmentation des taux des différentes taxes intérieures de consommation sur

les produits énergétiques de façon progressive et proportionnée au contenu en dioxyde de carbone (CO₂) de ces énergies.

Sont ainsi concernées, les énergies fossiles qui émettent du dioxyde de carbone : l'essence, le gazole, le fioul, le gaz, le charbon...

Des mesures de compensation pour les exploitants agricoles sont prévues.

LOI DE FINANCES POUR 2014

LA RÉFORME DES PLUS-VALUES

La loi de finances pour 2014 revient sur la fiscalisation des plus-values telle que décidée par la précédente loi de finances. Sont concernées les plus-values immobilières, les plus-values mobilières et les plus-values sur biens meubles.



32

LE RÉGIME DE TAXATION DES PLUS-VALUES IMMOBILIÈRES (ART. 27 LF)

La loi aménage la réforme d'imposition des plus-values de cessions de biens immobiliers autres que les terrains à bâtir, applicable aux cessions réalisées depuis le 1^{er} septembre 2013. L'abattement pour durée de détention est le suivant :

- > l'exonération d'impôt sur le revenu sur le montant de la plus-value réalisée est totale au bout de 22 ans de détention du bien (6 % par an au-delà de la 5^e année, 4 % pour la 22^e année) ;
- > l'exonération de prélèvements sociaux est totale au bout de 30 ans (1,65 % par an entre la 6^e et la 22^e année, 1,6 % pour la 22^e année, 9 % par an de la 23^e à la 30^e année).

Un abattement exceptionnel de 25 % est institué pour les cessions portant sur des immeubles situés dans les communes appartenant à une zone d'urbanisation continue de plus de 50 000 habitants définie pour l'application de la taxe sur les logements vacants. Les cessions doivent être régularisées entre le 01/09/2013 et le 31/08/2014.

Cette mesure ne fait pas l'objet d'une codification dans le Code général des impôts (CGI). En sont exclues les cessions intrafamiliales, les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilières ou de droits assimilés et des terrains à bâtir. L'abattement est conditionné à l'obligation de destruction et de reconstruction de l'immeuble acquis. Cet abattement est prorogé jusqu'au 31/12/2016 dans les cas particuliers d'immeubles situés en zones urbaines denses.

Par ailleurs, il s'applique sur la plus-value nette de l'abattement pour durée de détention. Pour les cessions réalisées en 2015 et 2016, la promesse de vente doit avoir acquis une date certaine au plus tard le 31 décembre 2014.

LE RÉGIME DE TAXATION DES PLUS-VALUES MOBILIÈRES

(ART. 17 LF – ART. 150-0 D I ET 150-0 D TER DU CGI)

Le nouveau régime mis en place est le suivant. Les plus-values sur cessions de titres font l'objet d'une imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu. L'abattement général pour durée de détention des titres de l'entreprise est de 50 % pour une durée de détention de 2 à 8 ans et de 65 % à partir de 8 ans. Les gains concernés par cet abattement sont

Une large part de la réforme des plus-values mobilières votée en 2013 est écrasée par la présente loi avant même son application

les gains nets de cession d'actions, de parts de sociétés, de droits portant sur ces actions ou parts (usufruit, nue-propriété) ou de titres représentatifs de ces mêmes actions, parts ou droits.

Par dérogation à cet abattement, est créé un abattement majoré pour favoriser la création et le développement des petites et moyennes entreprises (PME) et la prise de risque. Cet abattement majoré est de 50 % pour une durée de détention de 1 à 4 ans, 65 % pour une durée de détention entre 4 et 8 ans et de 85 % à compter de 8 ans. Il concerne :

- > les cessions de titres des PME créées depuis moins de 10 ans, qui ne sont pas issues d'une restructuration, extension ou reprise d'activités préexistantes, et qui relèvent de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés. L'activité de la PME peut être agricole, mais ne doit pas concerner la gestion de son propre patrimoine mobilier ou immobilier. Les conditions étant réunies, l'abattement est ouvert au dirigeant, salarié ou simple associé ;
- > les cessions de titres au sein d'un groupe familial, dans les conditions suivantes : la société relève de l'impôt sur les sociétés (IS) ; le cédant, son conjoint, leurs ascendants et descendants, ainsi que leurs frères et sœurs, doivent avoir détenu ensemble directement ou indirectement, plus de 25 % des droits dans les bénéfices sociaux à un moment quelconque au cours des 5 dernières années précédant la cession ; la cession de droits doit être consentie à l'un des membres de ce groupe familial, peu importe le pourcentage ; et l'acquéreur ne doit pas revendre ces droits à un tiers dans un délai de 5 ans ;
- > les cessions de titres de PME par des dirigeants prenant leur retraite, dans les mêmes conditions que celles requises pour l'application de l'abattement fixe spécifique (cf. supra).

Les plus-values réalisées par les dirigeants de PME partant à la retraite bénéficient avant l'application de cet abattement proportionnel, d'un abattement fixe spécifique de 500 000 €, dans les conditions suivantes, à compter du 1^{er} janvier 2014 :

- > la société est passible de l'IS ;
- > le ou les dirigeants cèdent leur société à l'occasion de leur départ en retraite ;
- > la société doit avoir exercée de manière continue au cours des 5 dernières années précédant la cession, une activité économique qui peut être agricole, mais il ne doit pas s'agir d'une société holding, ni de la gestion de son propre patrimoine ;
- > pendant les 5 années précédant la cession, le cédant doit avoir détenu directement ou indirectement au moins 25 % des droits de vote ou des droits financiers ;
- > le cédant doit cesser toute fonction de direction ou salariée dans la société et faire valoir ses droits à la retraite dans les 2 ans suivant ou précédant la cession ;
- > en cas de cession des titres à une autre société, le cédant ne doit pas pendant au mois 3 ans, détenir de droits de vote ou de droits dans les bénéfices sociaux de cette société (une tolérance de 1 % est admise).

Ce nouveau régime concerne les plus-values sur cessions de titres et les distributions réalisées depuis le 1^{er} janvier 2013. Mais le dispositif prévoit aussi la suppression de régimes de faveur, qui n'entre en application qu'à compter du 1^{er} janvier 2014. Sont ainsi supprimées les exonérations des cessions au sein du groupe familial, l'exonération du dirigeant partant à la retraite, le report d'imposition sous condition de emploi... Le taux forfaitaire d'imposition en faveur des créateurs d'entreprise est supprimé.

LE RÉGIME DE TAXATION DES PLUS-VALUES SUR BIENS MEUBLES RÉALISÉES PAR DES PARTICULIERS

(ART. 18 LF – ART. 150 UA DU CGI)

L'abattement pour durée de détention est porté à 5 % par année de détention, au lieu de 10 %, au-delà de la 2^e année.

La plus-value est donc définitivement exonérée au bout de 22 années de détention, au lieu de 12 ans jusqu'à présent. Cette mesure ne devrait concerner que les cessions réalisées à compter du 1^{er} janvier 2014. En pratique, sont concernées les cessions par des particuliers, de vins et alcools mais aussi de chevaux de course. ●

Blandine SAGET, Juriste
Chambre d'agriculture France
Service Entreprise et Installation

TERRAIN À BÂTIR

Attention, le projet de réforme de la taxation des plus-values réalisées sur les cessions de terrains à bâtir a été sanctionné par le Conseil Constitutionnel et ne trouve finalement donc pas à s'appliquer (décision 2013-685 DC du 29 décembre 2013).



La cession d'un cheval de course est concernée par le régime de taxation des plus-values sur les biens meubles

UNE AGRICULTURE ENTRE URBANISATION ET RENOUVELLEMENT DE GÉNÉRATION



Alina Isakovich - Fotolia.com

34



Ingénieur en agriculture, **François PURSEIGLE** est maître de conférences, habilité à diriger des recherches en sociologie à l'Institut National Polytechnique de Toulouse (ENSAT). Chercheur associé au Centre de recherches politiques de Sciences po-Paris, il dirige actuellement un programme de recherche intitulé AGRIFIRME

www.francoispurseigle.info



Non issu du milieu agricole, **François THABUIS** a repris en 2004 une exploitation laitière de 22 ha en zone de montagne. Il a démarré avec un cheptel de 25 vaches laitières abondances et tarines en livraison de lait Aoc reblochon. L'exploitation compte aujourd'hui trois actifs exploitants en GAEC hors cadre familiaux avec un atelier de transformation du lait (440 000 litres de lait en fromages). Un cheptel caprin est venu ensuite s'ajouter à l'élevage bovin.

www.leventdescimes.free.fr

La coexistence entre les questions agricoles et l'urbanisation oblige à repenser la manière dont on pensait autrefois l'agriculture et son développement.

Quelles sont, selon vous, les grandes mutations qu'a connu le secteur agricole depuis une dizaine d'années ?



François PURSEIGLE

La problématique agricole n'est plus désormais une question forcément réservée aux espaces ruraux. Elle se pose désormais dans une planète de plus en plus urbanisée. Certains espaces ruraux font ainsi l'objet de conflits d'usages. Des logiques de productions viennent ainsi parfois s'opposer à des logiques résidentielles ou récréatives. La coexistence entre les questions agricoles et l'urbanisation oblige donc à repenser la manière dont on pensait autrefois l'agriculture et son développement. Cela implique de réfléchir sur une nouvelle organisation des marchés et sur la place des activités économiques dans les espaces ruraux.

Un certain nombre d'études prospectives est ainsi en cours sur la manière de mieux articuler agriculture et territoire dans ce contexte de globalisation.

En termes d'installation, le profil des nouveaux agriculteurs et les structures d'exploitations sur lesquels ils s'installent sont-ils en train de changer ?

François THABUIS

Le phénomène n'est plus tout à fait nouveau, mais il est clair que depuis un certain nombre d'années la typologie des installations en agriculture continue son évolution. Les modèles et structures d'installation que l'on considérait autrefois comme relativement atypiques, deviennent de plus en plus nombreuses. L'origine des porteurs de projets est très diversifiée.

Les installations hors cadre familial atteignent ainsi un taux de 30 %, dont 27 % issus de milieu non agricole. Ces installations se féminisent également puisque 30 % des nouveaux installés sont des femmes. Il faut ajouter que plus des deux tiers des installations se déroulent désormais sous forme sociétaire. La diversification par la commercialisation de tout ou partie de la production en circuits

de proximité ou par l'intégration d'activité d'agri-tourisme devient plus fréquente. Tout ceci cohabite bien entendu avec des schémas plus traditionnels d'installation en productions d'élevage ou de grandes cultures.

Pour faire écho également aux propos de François Purseigle, ce qui change aussi c'est que quel que soit le modèle d'exploitation, le projet des futurs installés doit prendre en compte l'environnement naturel, social et territorial dans lequel il s'intègre. Cela prend en considération les nouvelles attentes sociétales liées à l'espace rural, le fait que les limites avec l'espace urbain se montrent parfois assez floues, l'enjeu est que l'agriculture ne subisse pas cela uniquement comme des conflits d'usage, mais sache aussi en tirer partie en en saisissant quelques opportunités.

D'un point de vue sociologique les acteurs de l'agriculture présentent-ils un profil immuable ?

FP : Le métier n'est plus désormais forcément pratiqué par les membres d'une même famille. De nouvelles formes de travail émergent sur fond de crise de la transmission du métier et du patrimoine. Au-delà du simple point de vue de l'organisation du travail, on voit aussi apparaître des exploitations qui n'ont plus rien structurellement de familial. Il ne faut pas cependant confondre forme d'organisation du travail et types de modèles productifs. Vous pouvez effectivement avoir de très grandes exploitations ou des exploitations de type industriel (petites ou grandes) où la famille reste prégnante.

Aujourd'hui ce qui est à l'œuvre n'est pas tant le développement du travail industriel en agriculture, mais le développement de logiques spéculatives ou financières. L'émergence de consortiums d'acteurs ne se rencontre pas encore il y a quelques années dans le champ de l'agriculture. Il y a donc désormais cohabitation entre plusieurs formes d'organisation de la production en agriculture, ceci à l'échelle de toute la planète.

Il faut également prendre en compte le fait que le contexte national ne constitue plus le seul cadre pertinent pour rendre compte des bouleversements qui traversent les mondes agricoles. Le traite-

ment des questions agricoles par les politiques publiques doit être raisonné dans une imbrication d'échelle au niveau mondial. Même le local s'imbrique de plus en plus avec le global.



La coexistence entre les questions agricoles et l'urbanisation oblige à repenser la manière dont on pensait autrefois l'agriculture et son développement.

Le renouvellement des générations est-il assuré en agriculture et quelles sont les actions menées pour valoriser et promouvoir l'attractivité du métier ?

FT : Nous considérons en effet que le renouvellement des générations en agriculture constitue à la fois un défi majeur, mais également un choix de société. Cela fait écho notamment au niveau mondial, au fait que 2014 ait été instituée année internatio-

nale de l'exploitation familiale. Cela montre en effet que cette problématique est partagée à grande échelle sur notre planète. Le fait que l'homme soit positionné au cœur de l'exploitation permet d'échapper à des logiques qui risquent de ne devenir que spéculatives et constitue à nos yeux un gage de pérennité et de continuité d'une production alimentaire responsable et de qualité pour l'ensemble de l'humanité qui répond aussi à un équilibre social et territorial. Au niveau européen, plus d'un tiers des agriculteurs ont plus de 65 ans et seulement 6 % ont moins de 35 ans. Le taux de reprise des exploitations en France est de 61 %. Nous ne pouvons que nous féliciter que l'accompagnement professionnel mis en place tant par les JA que par les Chambres permette un taux de réussite et de pérennisation de l'installation.

Ces mutations sont-elles constatées à l'échelle planétaire ou y a-t-il encore des spécificités géographiques de développement ?

FP : Ces tendances d'éclatement des structures d'exploitations sont constatées à l'échelle planétaire. Les mutations qui s'expriment aujourd'hui doivent nous faire comprendre que le modèle familial en agriculture procède avant tout d'une construction politique et sociale. Les agricultures familiales ne vont pas de soi. Ceci doit nous inciter à opérer un travail de mémoire sur l'origine de ces exploitations familiales et à nous rendre compte de leur extrême diversité. Tout ceci laisse à penser qu'il n'existe pas de modèle français de l'entreprise agricole. ●

Propos recueillis par :

Victor SIMÉON,
Chambres d'agriculture France
Direction relation publique
et communication



Découvrir des nouveaux visages d'agriculteurs, faire connaître le métier et les innovations du secteur : c'est l'objectif principal de Graines d'agriculteurs, le concours organisé par les « Jeunes agriculteurs ». Cette opération vise à encourager chez les candidats des valeurs telles que le sens de l'entrepreneuriat agricole, la vision à long terme, la démarche durable, l'inventivité et l'innovation. En résumé, la capacité à servir de référence à d'autres !

Rétrospective 2013

Les débuts d'année donnent lieu souvent à des rétrospectives sur l'année écoulée. Le rappel des différents dossiers publiés par la revue *Chambres d'agriculture*, évoquent à eux seuls les grands événements et les grandes problématiques du moment.

2013 s'est ainsi positionnée dans un contexte de forte volatilité des prix,

Février est traditionnellement la période du **Salon de l'agriculture**...

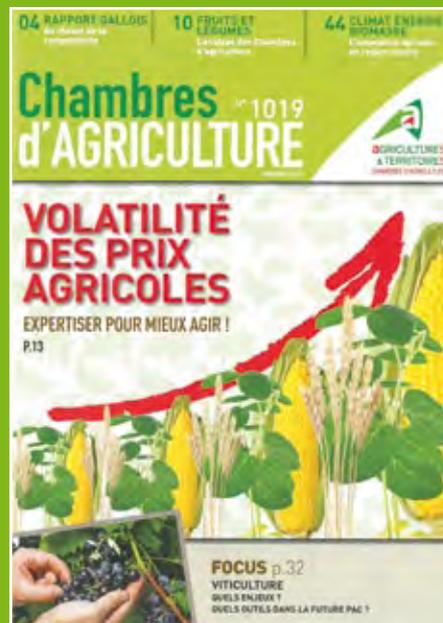
Si l'agriculture est toujours soumise aux aléas des marchés internationaux, la politique des autres grands Etats comme la mise en place du nouveau **Farm Bill** américain ne manqueront pas de peser de leur influence.

Cette année fut aussi une **année électorale** et à la suite d'un processus démocratique auquel ont répondu de très nombreux agriculteurs et leurs partenaires professionnels de nouveaux Bureaux se sont ainsi mis en place à chaque échelon du réseau des *Chambres d'agriculture*.

Les numéros d'avril et de juin juillet renvoient quant à eux aux **préoccupations environnementales** toujours croissantes et aux efforts fournis par les agriculteurs pour s'y conformer.

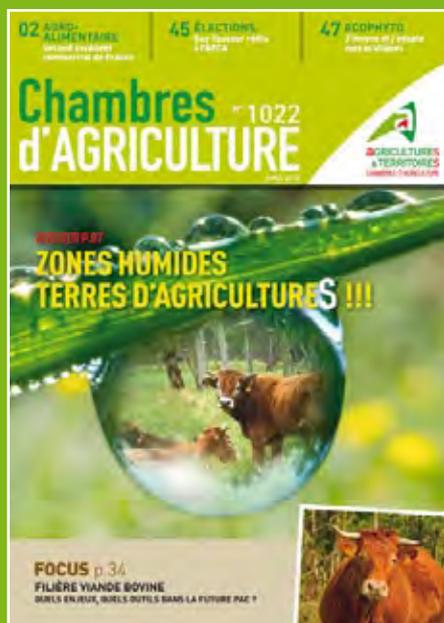
Mission qui leur a été conférée par l'Etat, les *Chambres d'agriculture* s'investissent enfin très fortement pour **l'installation** des jeunes agriculteurs et **la transmission** des exploitations, ceci en partenariat étroit avec les jeunes agriculteurs.

Cette année a été également très riche en projets de Loi dont la fameuse **Loi d'avenir** dont les répercussions sur l'agriculture ne tarderont pas à voir le jour.



Enfin, la crise dans le secteur agro-alimentaire s'est montrée d'une manière particulièrement accrue, notamment dans des régions comme la Bretagne, il nous paraissait donc opportun de détailler et de rappeler dans un dossier le poids que jouent agriculture et secteur agro-alimentaire dans l'économie et **l'emploi** du pays tout en évoquant les mutations et les enjeux du moment.

Et pour 2014



En attendant la mise en place effective de la réforme de la PAC, la revue Chambres d'agriculture a également opéré un grand changement en inaugurant dès son numéro du mois de janvier une nouvelle maquette. Grande nouveauté également : la valorisation des actions Chambres

d'agriculture sur le terrain, au travers de 4 pages dont le contenu est laissé libre aux Chambres régionales. Cet élan de modernisation se poursuivra et 2015 verra ainsi éclore de nouvelles rubriques plus transversales et toujours au cœur de l'actualité et des préoccupations de notre lectorat.



Pour commander la revue au prix de 13 euros TTC, merci de nous envoyer un chèque libellé à l'ordre de M L'agent comptable de l'APCA, à APCA, revue Chambres d'agriculture, 9 avenue George V, 75008 Paris, Tél. 01 53 57 10 10 Mail : laetitia.zighed@apca.chambagri.fr

→ 22 FÉVRIER, 2 MARS

LA RÉALITÉ AUGMENTÉE AU COEUR DE LA FERME DE L'ODYSSÉE VÉGÉTALE

Salon International de l'Agriculture 2014 – du 22 février au 2 mars 2014
Parc des Expositions Porte de Versailles - Pavillon 2.2



En 2014, la ferme de l'Odysée Végétale créera l'événement au SIA et proposera de vivre une expérience unique : grâce à un dispositif de réalité augmentée, les visiteurs seront plongés au cœur d'une exploitation agricole dont ils seront les acteurs. Grâce à la réalité augmentée, le public découvrira le quotidien des agriculteurs, leur travail toujours plus précis et respectueux de l'environnement ainsi que les outils high-tech qui y sont associés. Entre écrans géants et animations interactives, les visiteurs pourront s'immerger dans leur univers et découvriront, de la graine à la table, tout le travail réalisé par les producteurs des filières végétales. Aidés de tablettes tactiles, les agriculteurs, mobilisés pour l'occasion, guideront le public à travers les différentes activités et animations proposées. Une occasion pour les visiteurs de connaître les filières alimentaires associées et de découvrir ces métiers sous un nouveau visage.

38

→ 22 FÉVRIER

LA POSTE SE MET À L'HEURE DU SALON DE L'AGRICULTURE

À l'occasion du Salon international de l'agriculture, La Poste imprimera et diffusera un carnet de timbres spécifique en l'honneur des différentes races de vaches françaises jadis menacées d'extinction et qui grâce aux efforts combinés d'éleveurs passionnés, de l'Institut de l'élevage et des Parcs naturels régionaux demeurent actuellement toujours dans notre patrimoine génétique et culturel. Les 13 berceaux de race sont bien localisés au verso. Lettres et missives pourront ainsi être agrémentées de la beauté et de la stature altière de la Bretonne Pie noire, de la Ferrandaise, la Maraichine ; la Lourdaise, la Casta... Un usage à faire sans aucune modération.



→ 16 AVRIL

ESITPA

GROW YOUR HOUSE AND YOUR ENTREPRISE WITH NATURE

L'école d'ingénieurs en agriculture des Chambres d'agriculture, l'ESITPA organise le 16 avril prochain un colloque sur les agro-matériaux, dans leur amphithéâtre, 3 rue Tronquet, à Mont Saint Aignan, en Seine-Maritime.



Ferial Bacoup

Enseignant-chercheur à l'ESITPA est chargée de l'organisation d cet événement qui sera également ponctué de tables rondes sur l'état des lieux de la filière des agro-matériaux dans le domaine de la construction et l'entrepreneuriat en éco-construction.

Pourquoi une école d'ingénieurs en agriculture organise-t-elle un colloque sur les matériaux dans la construction ?

L'ESITPA est certes un pôle d'enseignement supérieur dans le domaine des sciences du vivant, mais c'est aussi un centre de recherche. Depuis maintenant 10 ans, les enseignants-chercheurs ont construit une activité de R&D en cohérence avec le programme pédagogique de la formation d'ingénieur. Au sein de l'unité transdisciplinaire d'agro-écologie des territoires, Agri'TERR, ils innover et proposent des solutions originales à destination des entreprises, pour lier agriculture, performance économique et développement durable. L'un des axes de recherche concerne la valorisation des co-produits agricoles : ces agromatériaux, 100 % naturels, sont capables de se substituer aux matériaux synthétiques dans les domaines de l'emballage, de l'automobile et de la

construction. À ce titre, l'ESITPA est impliquée dans le projet européen Bridge autour de l'éco-construction, principe qui consiste à intégrer les constructions dans leur environnement en utilisant au maximum des ressources locales et peu transformées. C'est dans ce cadre, que nous organisons, le 16 avril 2014, une passerelle recherche et développement visant à promouvoir l'utilisation des agromatériaux dans la construction.

Qu'attendez-vous d'un tel événement ?

Ce colloque permettra de faire se rencontrer les différents acteurs du secteur : laboratoires de recherche travaillant sur les éco-matériaux, les entreprises spécialisées dans l'éco-construction, consultants... Ces interactions doivent favoriser l'émergence de projets innovants et à terme de créer nouveaux débouchés et emplois. Les agromatériaux ont toute leur place dans cette dynamique.



Pour plus de renseignements :
esitpa.fr/bridge2014
ou bridge2014@esitpa.fr



→ A LIRE :
LE COLZA

Les éditions de la France agricole publient dans leur collection Agri-production un livre entièrement consacré à la culture du Colza. En une trentaine d'année, cette culture s'est en effet progressivement imposée comme l'une des principales têtes de rotation. Elle atteint et dépasse ainsi régulièrement la barre des 1,5 millions d'hectares cultivés, faisant de la France le premier producteur européen en termes de surfaces.

Un ouvrage de référence sur les connaissances sur la plante, sa culture et sa transformation.

Une édition placée sous la direction de Hubert Hebingier, ingénieur agronome, responsable de la ZONE Est Cetiom.

Editions France agricole 8 cité Paradis 75493 Paris Cedex 10

→ 12 FÉVRIER 2014 9H00 - 13 FÉVRIER 2014 18H00

AGRICULTURE ET GÉOPOLITIQUE : RIVALITÉS - PUISSANCE - COOPÉRATION

La Société française d'économie rurale (SFER) organise le colloque international SFER AGP 2014 dont le fil conducteur sera de comprendre en quoi l'agriculture est (re)devenue un objet géopolitique.

Les thèmes du colloque :

- Positionnement des pays émergents exportateurs (Brésil, Argentine, Ukraine, ...) et importateurs (Chine, Algérie, ...)
- La précarité des approvisionnements alimentaires ces dernières décennies
- Le rôle des firmes multinationales de l'agroalimentaire dans la géopolitique mondiale de l'agriculture et de l'alimentation
- Quelles formes de coopération internationale ?
- L'UE et la France, leur stratégie dans la géopolitique alimentaire mondiale
- Géopolitique foncière et de l'eau
- Dépendances alimentaires régionales
- Rapports de force autour de l'agriculture et de l'alimentation
- Marchés mondiaux agricoles : zones de production, dynamique des échanges, évolutions récentes
- Les USA, leur rôle et leur stratégie

- Plus d'informations sur www.sfer.asso.fr/index.php/sfer_asso/les_colloques_thematiques/agriculture_et_geopolitique_fev_2014
- Informations pratiques
- **Lieu : Université de Versailles Saint-Quentin, Bât d'Alembert, 5-7 boulevard d'Alembert 78280 Guyancourt, France**
- **Organisateur : Société française d'économie rurale**
- **Téléphone : +33 (0)9 65 00 37 35**
- **Courriel : sfer.agp2014@gmail.com**
- **Site web : www.sfer.asso.fr**



Elevage bovin en Argentine

Les Chambres d'agriculture sont représentées au Bureau de la SFER par Thierry POUCH, Directeur économie des agricultures et des Territoires.

Gérard RENOUARD, Président de la Chambre d'agriculture de la Meurthe et Moselle et de l'AFDI clôturera ce colloque.

→ 20 ET 21 NOVEMBRE 2014

OPEN AGRI FOOD

La Chambre d'agriculture de la région Centre et la Chambre d'agriculture du Loiret conduisent un projet novateur de grande envergure porté à la fois par des institutionnels et des acteurs privés : l'Open agrifood Orléans – Rendez-vous international de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Distribution Responsables.



L'Open agrifood est d'abord un lieu d'échanges qui rassemblera, chaque année, au mois de novembre, tous les acteurs économiques du champ à l'assiette : semenciers, producteurs, transformateurs, restaurateurs et distributeurs... Jusqu'aux consommateurs.

Agriculteurs, salariés des entreprises, experts, ONG, associations de consommateurs aborderont ensemble tout type de sujet sous les

angles sociaux, environnementaux et économiques, au travers du prisme de la Responsabilité Sociétale et Environnementale.

40

Grâce au soutien du World Forum Lille, des speakers internationaux viendront livrer leurs expériences hors de l'hexagone.

Des chercheurs, issus des grands organismes de recherche, restitueront leurs travaux.

L'Open agrifood est une manifestation qui va bien au-delà du simple forum. En initiant une dynamique collaborative entre les acteurs, il a l'ambition d'être au cœur de la troisième révolution agricole et alimentaire.



© goodluz fotolia.com

© Oksana Kuzmina - Fotolia.com



Moreau R. Photothèque Chambres d'agriculture, CA Indre

→ 25 ET 26 MARS 2014-01-27

CONCILIER PRODUCTIVITÉ ET AUTONOMIE EN VALORISANT LA PRAIRIE

Amphithéâtre du Centre INRA - RD 10 - 78000 Versailles

L'association française pour la production fourragère consacrera ses deux journées de formation à ce sujet au travers de plusieurs sessions pendant lesquelles 20 intervenants viendront présenter les résultats de leurs expérimentations et de leurs travaux (ministère de l'Agriculture, Inra, Institut de l'élevage, Rad-Civam, Chambres d'agriculture, Arvalis Institut du végétal...)



MAREAUX M.C. Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques

- Réflexion autour des notions de productivité et d'autonomie
- Perception de la prairie, freins et leviers d'évolution vers des systèmes plus autonomes et plus productifs
- Innovations pour des systèmes plus autonomes et productifs
- Transitions et apprentissages, accompagnement vers des systèmes plus autonomes et plus productifs

Pour toute inscription

AFPF

Centre INRA, Bâtiment 9, RD 10, 78026 Versailles Cedex France

Tel 01 30 21 99 59

Mail : afpf.versailles@gmail.com

Cédez à l'appel de la ferme !

2012
**Innov'
space**
Lauréat
Innov'space 2012



Téléchargez l'application Bienvenue à la ferme

i-bienvenue à la ferme, un service de proximité pour la promotion de l'agriculture et des territoires avec les 6500 agriculteurs Bienvenue à la ferme proposant des activités de vente directe, gastronomie, séjours et loisirs

Disponible sur



Itunes



Google Play

Bienvenue à la ferme est une marque des Chambres d'agriculture



SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

à chacun son agriculture !

Retrouvez les Chambres d'agriculture sur le Salon - Pavillon 4

Participez à nos animations avec Bienvenue à la ferme
et Marchés des Producteurs de Pays

Découvrez l'Esitpa, école d'ingénieurs en Agriculture

Renseignez-vous sur l'installation en agriculture avec I trace

Suivez les émissions de Campagnes TV, en direct du Salon



RENDEZ-VOUS
**PAVILLON
4**

ALLÉE B
STAND 98



Campagnes
TV

ésitpa
École d'Ingénieurs en Agriculture


AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Esitpa, école d'ingénieurs en Agriculture
et supprimer agroalimentaire.